



BULLETIN

DU

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE LA

LANGUE WALLONNE

PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ LIÉGEOISE
DE LITTÉRATURE
WALLONNE

4^e Année. — 1909
N^os 3 et 4

LIÈGE
impr. H. Vaillant-Carmanne, s. a.
Rue St-Adalbert

Sommaire

Un projet d'article sur la préposition à, par Jules FELLER.

Textes anciens. 1. *Une pasquée inédite de 1720*, par René DUBOIS.

Notes d'Étymologie et de Sémantique. 27. w. *afî-ce qui*; — 28. w. *winre*; — 29. w. *solo*, par Jules FELLER.

Livres et Revues.

Chronique. — Communications reçues (6^e liste).

Liste des Correspondants du Dictionnaire.

Table des 3^e et 4^e années.

Le *Bulletin du Dictionnaire*. — publication nouvelle (1906) de la Société liégeoise de Littérature wallonne — doit servir à étendre le cercle de notre propagande en faveur de l'œuvre future et à faciliter nos moyens d'information.

Il est distribué de droit aux membres de la Société. De plus, nous l'envoyons aux personnes étrangères à la Société qui veulent bien répondre à nos questionnaires; ces correspondants reçoivent notre périodique *en échange de leurs communications*.

On peut enfin, sans faire partie de la Société et sans collaborer à notre œuvre, s'abonner au *Bulletin du Dictionnaire* en adressant un mandat de *trois francs* au trésorier, M. Oscar PECQUEUR, rue des Anglais, 16, Liège.

Nous accueillons avec empressement toute communication relative au *Dictionnaire*. Nous prions instamment tous les wallonisants de venir à nous, de répondre à nos questionnaires, de nous envoyer des listes de mots curieux et des textes inédits, de s'inscrire enfin au nombre de nos correspondants ou de nos membres effectifs.

Tout membre de la Société a droit aux publications de l'année. Pour faire partie de la Société, il suffit d'en adresser la demande au Secrétaire, qui se chargera de la présentation d'usage, et de payer une cotisation annuelle de *cinq francs* pour la Belgique, de *sept francs* pour l'étranger.

Les personnes et les communes qui, désirant contribuer à la création du Dictionnaire wallon, s'imposent une cotisation minima de *vingt francs*, sont inscrites sur la liste des Membres Protecteurs de l'Œuvre du Dictionnaire. Cette liste figurera dans chaque fascicule du Dictionnaire.

Les deux premières années de ce *Bulletin* (1906-1907), réunies sous couverture spéciale, forment un volume de (160 + 174 =) 334 pages, avec index lexicologique et table générale des matières. Prix : 6 francs. Les 3^e et 4^e années (1908-1909) réunies de même forment un volume de 130 + 156 =) 286 pages, avec tables. Prix : 6 francs. Prix de chaque année séparément : 3 francs.

Comité de rédaction

Auguste DOUTREPONT, Jules FELLER, Jean HAUST

Secrétariat : rue Fond-Pirette, 75, Liège

BULLETIN

DU

Dictionnaire général de la Langue wallonne

publié par la Société liégeoise de Littérature wallonne

4^e année — 1909

N^os 3 et 4.

Un projet d'article sur la préposition *à*

En étudiant les articles consacrés par divers dictionnaires aux prépositions, il m'a semblé que, si fines que fussent les analyses présentées, elles offraient pourtant la matière tantôt d'une façon peu philosophique au théoricien, tantôt d'une façon trop compliquée à celui qui cherche des renseignements pratiques. Cette impression, je l'ai éprouvée surtout quand il s'est agi de mettre la main à la pâte, c'est-à-dire, ici, dans le cas particulier qui m'occupait, de trouver une forme définitive pour le premier article important de notre *Dictionnaire wallon*, article relatif à la préposition *à*. Dans le *Projet de Dictionnaire*, forcé de courir au plus pressé, le comité de rédaction s'est borné au cadre que lui offrait le *Dictionnaire général* de Hatzfeld-Darmesteter-Thomas. On n'aurait pu choisir un meilleur modèle. L'article *à* y est réellement présenté avec plus de méthode qu'ailleurs et l'on peut mettre en un tableau séduisant les divisions et subdivisions établies par les auteurs. Il suffit de comparer cet article avec celui de

Mozin ou celui de Littré pour en apprécier la valeur. Si, malgré ces qualités, je rêve des modifications de rédaction et de classement, je dois d'abord m'excuser de cette hardiesse, je dois ensuite expliquer pourquoi et en quoi je voudrais innover.

I

LES PRINCIPES

L'article du *Dictionnaire général* introduit comme divisions principales « destination de lieu, destination de temps, destination de but, destination de personnes et de choses, destination de moyen ». Il subordonne à ces cinq divisions celles de « direction, proximité, position ; — progression vers un temps, coïncidence, accomplissement ; — tendance vers un but, conformation en vue d'un but, situation par rapport à un but ; — attribution, adjonction, appartenance ; — recours à une chose qui sert à produire un effet déterminé, réunion d'une chose avec une autre qui concourt à produire un effet déterminé ». C'est d'une symétrie parfaite et bien séduisante. J'avoue que ces titres abstraits me déroutent un peu ; je leur préférerais des phrases descriptives des phénomènes, mais c'est sans doute une infirmité de mon esprit de ne pouvoir se faire une idée claire du sens d'une expression comme *destination de moyen*. Glissons donc sur ce point pour aborder le principe même de division.

Est-ce que vraiment la préposition *à* signifie tant de choses ? N'est-on pas victime d'illusions ? N'attribue-t-on point à ce seul mot ce qui appartient à toute l'expression ? Et comment reconnaître, dans toutes ces ramifications, un tronc et des branches, c'est-à-dire une signification fondamentale et une filiation de sens ?

Le *Dictionnaire général* donne, il est vrai, à la partie historique de l'article, des indications sur le sens originel. On y dit que *ad* latin a pour sens propres *direction* et *proximité* ; que dans le latin populaire s'y sont ajoutés deux sens nouveaux,

l'attribution et la *situation* ; qu'en outre, un emploi spécial de *ad* (coïncidence) amenant l'idée de conséquence (*ad cantum galli expurgisci*), *ad a* marqué l'instrument (*occidere ad lanceas*). Ce sont donc déjà en latin presque toutes les significations reconnues dans le français ; la complication n'est pas diminuée et nous ne sommes guère plus avancés. Nous apprenons seulement par là que la diversité d'acceptions de *à* remonte plus haut qu'on ne l'aurait cru.

Faut-il se résigner à enregistrer cette diversité sans chercher de filiation ? Mettre une singularité comme *occidere ad lanceas* sur le même pied que *ire* ou *mittere ad aliquem* ? Nous croyons au contraire qu'il est légitime, même pour un article sur *à* français, de critiquer un peu les données du dictionnaire latin. *ad* est une préposition qui accompagne l'accusatif, c'est-à-dire le cas de l'objet auquel aboutit une action ; *ad* signifie donc tendance ou direction vers quelque chose. Que le latin *ad* ait servi à d'autres usages, nous en doutons ; ou plutôt la question est mal posée, il y a en elle un malentendu, le même que quand il s'agit de déterminer les sens de *à* : on attribue abusivement à la seule préposition un sens qui est celui de toute l'expression ; on fait une analyse incomplète ou superficielle.

Un exemple montrera le danger qu'il y a à tabler sur l'apparence seule : Littré, sur la foi d'expressions comme *arracher aux flammes*, *ôter au roi sa couronne*, a cru que la préposition *à* avait une double origine, qu'elle provenait tantôt de *ad*, tantôt de *ab*. La phonétique s'y oppose autant que le bon sens ; mais la leçon à tirer de cette méprise, c'est que, si l'esprit pratique se hâte de comprendre *aux flammes* ou *ad lanceas* en bloc d'une certaine façon, l'esprit philologique doit se garder d'endosser aux prépositions *ad*, *à* cette signification.

Mais comment procéder pour créer une classification qui explique et justifie la diversité actuelle en faisant saillir la primitive unité ? Poser des exemples et les comparer, nos devanciers l'ont fait, et, si le procédé était infaillible, ils ont dû trouver la

solution. Si nous jugeons qu'ils ne l'ont pas trouvée, c'est que l'analyse et la comparaison ne valent que par la façon dont on les emploie. Nous devons donc nous contenter de la même méthode : comment nous en servir mieux ?

Prenons au hasard deux exemples, comme *aller à cheval* et *aller à Paris*. Nous sentons dès l'abord que les compléments introduits par la préposition *à* ne sont pas de même nature. Le premier répond à la question *comment ?*, le second à la question *où ?*. On peut s'en tenir là, créer des rubriques *moyen* et *lieu* pour ces deux cas, et procéder de même pour tous les exemples divers rassemblés. Mais, en agissant de la sorte, on n'a vraiment fait qu'une banale constatation, au point de vue logique pur ; on a fixé grossièrement l'idée, sans se préoccuper d'étudier comment le langage arrive à produire ce sens. Pourtant on voit dans ces deux exemples que le langage parvient par des éléments identiques à des résultats très différents. N'est-ce pas là ce dont il faut s'étonner, ce qu'il faudrait expliquer ? Si le vrai problème consiste dans la confrontation de la logique et du langage, je n'ai presque rien fait en constatant que *à cheval* marque le moyen, *à Paris* le lieu. Est-ce que la différence de sens proviendrait des substantifs *cheval* et *Paris* ? Serait-ce le petit mot *à* qui a changé de signification ? ou le verbe *aller* ? Décider a priori que c'est la préposition, n'est-ce pas commettre un illogisme ? J'en conclus qu'il est nécessaire d'examiner les choses de plus près, de remplacer l'analyse idéologique de plus haut par une vraie analyse linguistique.

Mais cette analyse, par quel bout la prendre ? Analyser quoi ? Un esprit peut rester rivé à ces trois termes *aller*, *à*, *cheval* ou *Paris*, et ne pas saisir nécessairement que, ce qu'il doit étudier, ce ne sont pas tant les mots que les relations entre les mots. Il faut que, peu à peu, d'autres exemples l'y amènent. S'il s'aperçoit que *être à cheval* et *monter à cheval* ne donnent pas non plus le même sens pour un complément identique ; que *aller à l'eau* peut signifier diverses choses, comme *se disposer à se baigner*, ou

faire sa provision d'eau, ou choisir l'eau comme boisson ; il en conclura que le sens est, souvent, beaucoup plus dans ce qu'on omet que dans ce qu'on exprime, et, dès lors, il reconnaîtra que, ce qu'il faut surtout étudier, ce sont des rapports.

Quels rapports y a-t-il à étudier dans le cas présent de la préposition *à* ? Il nous semble qu'il y en a deux, ni plus ni moins : 1^o le rapport établi par l'esprit entre *à* et son régime, 2^o le rapport établi par l'esprit entre ce complément et un premier terme dont il dépend. Littré l'avait bien reconnu : il note que, « comme toute préposition, *à* exprime un rapport et **ne peut être bien apprécié indépendamment des deux termes** qu'il lie, aussi bien l'antécédent que le conséquent. Au lieu de la classification par significations, ajoute-t-il, on peut **adopter une classification d'après les deux termes** du rapport où *à* figure, le sens étant aussi bien déterminé en beaucoup de cas par le mot qui précède que par le mot qui suit ».

Cependant il ne suffit pas encore de reconnaître qu'il y a deux rapports à étudier, il faut encore savoir exactement où ils gisent, par quels mots de la phrase ils sont représentés et, d'abord, s'ils sont représentés dans la phrase par des mots. Ainsi le beau préambule de Littré ne l'a pas empêché de s'arrêter à la superficie des choses et d'aboutir à des divisions purement mécaniques : *à* entre un substantif et un substantif, *à* entre un substantif et un pronom, *à* entre un substantif et un verbe, etc. Sans s'en apercevoir, Littré part de cette impression que les deux termes du rapport sont les mots qui précèdent et qui suivent *à*. Qu'il en soit souvent ainsi, c'est vrai, et c'est bien pourquoi sa division n'apparaît pas trop mauvaise ; mais ce sont précisément les autres cas qui sont intéressants et qui ont besoin d'explication. La division de Littré manque de profondeur et court le risque de rapprocher des cas disparates comme *aller à Paris* et *aller à cheval* et de séparer des cas identiques comme *pêche à la ligne* et *pêcher à la ligne*. Cette division, Littré devait la faire, mais préalablement et uniquement dans son laboratoire pour analyser

les cas qui se présentaient. C'était un classement d'attente lui permettant les opérations nécessaires pour un classement définitif.

Montrons qu'il y a des cas où les termes du rapport ne sont pas dans les mots exprimés ou plutôt n'y sont que très indirectement.

Dans son sens étymologique, *à* marque la direction vers quelque chose. Quand l'objet vers lequel tend le mouvement est un lieu, un édifice, une personne ou un être quelconque établi dans un lieu, une unité de temps assimilée par analogie à une unité de l'espace, un objet même considéré par l'esprit comme localisé quelque part, alors le rapport entre la préposition et son régime apparaît très nettement, sans complication. C'est le cas de *à Paris*, *à la mer*, *à la côte*, *à l'école*, *à l'abîme*, *adieu*, *à demain*, *à la ruine*, *à la perfection*. L'objet auquel aboutit le mouvement est directement exprimé et le rapport est clair. Mais le lieu, l'objet, le temps peuvent être notés indirectement, par des locutions indiquant plutôt la distance, l'éloignement. *A quatre pas* ne signifie point *vers quatre pas*. *Quatre pas* n'est le régime de *à* que par une ellipse hardie. L'expression signifie *vers un endroit* ou *un point* — *distant de quatre pas*. De même *remettre à huit jours* ou *à huitaine* signifie *remettre à un moment* — *distant de huit jours*. L'imagination, plus vive que la logique, a signifié un point de l'espace ou du temps en exprimant la distance qui la sépare de ce point. Ne pas tenir compte de cette brachylogie, c'est se condamner d'avance à découvrir que *à* marque la distance. Ainsi procède le *Dictionnaire* de Mozin, qui attribue à la préposition *à*, en vingt-six numéros, les sens les plus hétéroclites.

D'ordinaire, l'expression formée avec *à* est mise en rapport avec un premier terme. Si ce premier terme est un verbe ou un substantif verbal indiquant aussi, comme *à*, la direction vers l'objet-régime, il y a concordance parfaite : *aller à Paris* peut graphiquement être figuré par → → o. Mais le langage dit

souvent moins que ce que l'esprit veut savoir. Ce qui prouve que *aller à l'école* exprime seulement l'action de marcher vers un édifice, c'est que cette locution peut se dire à la fois, indépendamment du but, et de l'élève qui va étudier, et du maître qui va enseigner, et du père qui va demander des renseignements au dit local, et du maraîcher qui va sonner au même lieu pour vendre ses légumes à la femme de l'instituteur, et du domestique qui va balayer l'école et allumer les feux. L'esprit interprète et spécifie suivant le contexte ou le ton ou la personne qui parle, mais il ne faut point charger de ces sens divers ni le verbe *aller*, ni la préposition *à*, ni le substantif *école*. De même *aller à l'eau*, *mettre aux fers*, *courir aux armes* peuvent avoir des sens divers, précisément parce qu'ils n'expriment que l'action, la direction de cette action et l'objet de cette action, nullement le but de l'action. Dans *aller aux noisettes*, *aux cerises*, *aux légumes*, le but n'est pas exprimé. C'est notre esprit, coutumier du fait, qui voit dans l'expression plus qu'elle ne contient. Notre esprit sait que les noisettes, les groseilles, les cerises ne sont point abordées pour être regardées ou habitées, mais pour être cueillies, mangées, emportées : il conclut donc à une *tendance vers un but*, selon le mot du *Dictionnaire général*, mais rien n'exprime ce but. Quand le latin dit *ad poma colligenda*, il y a bien un mot énonçant le but, qui est *colligenda*, il n'y en a point quand il se contente de *ad poma*. Veux-je insinuer par là qu'il est mauvais de noter et de classer les rapports si variés que l'esprit fait comprendre avec des tours de langage très simples ? Nullement, mais on gâte tout lorsque, confondant la stylistique et la syntaxe, on affirme que le sens ou rapport perçu appartient en propre à tel mot particulier.

Mais la grande difficulté, créatrice des pires malentendus d'analyse, provient de ce que le premier terme peut ne pas indiquer la direction vers l'objet-régime. *Aller à table* se comprend de soi, comme *aller à Paris* ; mais que ferez-vous de *être à table*, de *assis à table* ? C'est ici que les analyses des grammairiens sont le plus oubliées du sens primitif. Nous touchons

donc au point délicat. On décide que, *être* ou *assis* marquant le repos, la situation, *à table* marque donc aussi la situation. Il n'y a plus de mouvement, plus de direction, la préposition *à* a changé de sens. C'est bien là la doctrine ordinaire, et, qu'il s'agisse du latin *ad tabulam* ou du français *à table*, on décide que *AD*, *à* marquent la situation. Il nous semble, au contraire, que *à table* n'a pas changé de sens, que c'est le rapport entre *à table* et *être* ou *assis* qu'on interprète mal. En réalité *à table* ne dépend pas directement de *être* ou de *assis*, il dépend de l'idée de *aller*. Ce qu'on appelle en ce cas premier terme n'est que dans un rapport indirect avec le complément. C'est un faux premier terme et le vrai est inexprimé. L'analyse doit dissocier les deux expressions. *Être à table*, c'est, *étant allé à table, y rester*.

Il était à pleurer peut avoir deux sens : 1^o il était en train de pleurer, 2^o il était (stupide, sot, abîmé, mal arrangé) au point qu'on en eût pleuré. Puisque c'est le même *à pleurer* de part et d'autre, et le même *il était*, pourquoi peut-on aboutir à deux sens aussi divergents ? Parce que, si les phrases sont semblables par les choses qu'elles expriment, elles diffèrent par les choses qu'elles n'expriment pas. Autrement dit, le premier terme de part et d'autre est omis, et il n'est pas le même des deux côtés.

Qu'on ne m'accuse point de ressusciter par là l'ancienne doctrine des mots sous-entendus, doctrine chère à Sanchez, qui posait en principe des constructions logiques bien sages et bien régulières et qui notait les écarts de ces constructions idéales comme des aberrations et des monstruosités, les mots omis comme des absents à l'appel. On part ici d'un principe tout opposé, à savoir que le langage est une œuvre de sentiment et de vivacité. On essaie seulement d'expliquer — par des mots, il le faut bien — tout ce qu'il y a dans le discours d'inexprimé, d'obscur et d'incomplet, de hardi et d'aventureux.

Quand il y a désaccord entre le sens du complément et le sens du prétendu premier terme, on ferait mieux de constater bravement qu'il y a désaccord. L'esprit a jeté un pont entre des rives

opposées : *être — à table, installé — à la fenêtre, demeurant — à Paris, assis — à l'ombre, exposé — à la pluie, dormir — au soleil.* Le lexicographe, lui, définissant le sens de la préposition, invente le titre *proximité, situation par rapport à un lieu, à un but.* Au lieu de constater le désaccord, il s'ingénie à chercher quel rapport logique *devrait* exister entre les deux termes, et, le sens ainsi trouvé, il l'impose à la préposition. *Être à table* lui révèle qu'on n'est pas *dans la table*, mais *à côté*. Cette précieuse différence lui fait noter le sens de *proximité*, mais *être* lui rappelle ensuite qu'il y a *situation*. C'est ainsi que *à* revêt tour à tour les couleurs de ses voisins, marquant la direction dans *voler au feu*, la situation et la proximité dans *être au feu*, l'extraction dans *arracher au feu*. Que se produit-il en réalité? Quelle est la vérité historique et philologique, qui est du ressort du dictionnaire, en opposition avec ces apparences?

Le langage a inventé une expression qui signifie la direction vers, *à table*. Son emploi est naturel avec un verbe qui signifie aussi la direction : *aller à table, se mettre à table, venir à table.* On l'emploiera de même au passé, alors que l'action du verbe est terminée et qu'il en est résulté un repos, *être venu à table*, et enfin avec des verbes qui indiquent une situation sans envisager d'action antérieure : *être — à table.* La pensée établit à la longue entre le verbe nouveau et le régime un rapport que le langage n'exprime pas réellement. Mais on devrait se garder de charger la préposition elle-même, qui est innocente, de toutes ces significations de rapport survenues par suite de l'inexprimé du langage.

« La belle avance! » dira-t-on. « Le dictionnaire ne peut se contenter de noter le sens premier, fondamental, unique à votre point de vue, de telle ou telle préposition. Il doit avertir que tel rapport logique se rend par tel artifice de langage. C'est donc une nécessité d'en passer par la complication et même par les disparates. Vous devez noter l'actuel et vous faites de l'archéologie! Des rapports nouveaux se sont établis dans la suite

des siècles, vous avez à les enregistrer, objectivement. Par dessus le rapport primitif, l'esprit saisit d'emblée ces rapports nouveaux qui diffèrent suivant la nature des nouvelles alliances de mots. Il semble au vulgaire que c'est une humble préposition qui s'est enrichie de toutes ces significations : on doit lui donner raison si on tient compte de la différence des temps et des points de vue. Puisque le lexicographe s'attache au présent, fait l'inventaire du présent, c'est la variété qui le frappe, c'est elle qu'il doit classer et cataloguer. Si cette variété vous gêne parce qu'elle vous empêche de voir l'unité primitive, c'est que vous êtes un historien, curieux d'évolution du langage, un étymologue, bref un homme du passé qui essaie de ramener la multiplicité à l'unité, ou un homme d'enseignement qui espère pouvoir faire mieux comprendre la multiplété présente en la réduisant au minimum par comparaison avec la simplicité originelle. »

Voilà finalement, si je me suis bien fait mon procès à moi-même, les deux tendances, opposées l'une à l'autre et remises à leur place : l'une, historique, orientée vers le passé ; l'autre, pratique, orientée vers le présent. Voilà deux méthodes en présence, oui ; mais l'une, purement descriptive, serait celle de la stylistique exposant les éléments émotifs du langage et celle de la logique préoccupée des idées avant tout, satisfaites quand elles ont acté que telle idée, tel sentiment se rendent par telles locutions dont l'analyse ne les intéresse point ; l'autre prenant le problème à revers, partant des mots, du mot, des éléments des mots et montrant comment les rapports et les alliances de mots parviennent à exprimer les idées. C'est cette dernière méthode, ce me semble, qui est celle du dictionnaire. Ou plutôt, pour dire plus vrai, il n'y a pas d'antagonisme entre les deux méthodes, elles se complètent. Quand le logicien, partant de l'idée et aboutissant aux expressions, veut mettre de l'ordre dans les résultats nombreux et encombrants qu'il a réunis, s'il invente une classification d'après les apparences, il court le risque de rencontrer mille difficultés sans en bien résoudre aucune. Le

grammairien, partant des mots et des locutions et aboutissant aux idées, doit évidemment tenir compte du sens actuel des symboles, doit évidemment dénombrer, définir et classer la sémantique actuelle. Son exposé serait-il plus mauvais parce qu'il laisserait entrevoir la vraie genèse des expressions ? Il en serait meilleur, j'imagine. Un étranger qui constaterait le sens presque invariable de la préposition *à* dans les centaines d'expressions soumises à son attention dans un article, n'aurait plus le sentiment d'une sémantique protéiforme et insaisissable ; il apprendrait à faire la part de l'usage, des associations de termes ; il serait plus tranquille en face des rapports établis fortuitement quand il verrait où gît exactement la difficulté. Un français n'ira guère chercher dans un article sur *à* des façons de s'exprimer. Il est plus riche de son fonds que l'article lui-même. Ce qu'il voudra connaître, c'est encore une fois le sens fondamental et la classification. Concluons donc de là qu'il n'est pas insensé ni inopportun de vouloir introduire plus de rigueur et de vérité historique dans un tel article.

On pourrait objecter encore : « Votre article, quoi que vous fassiez, ne sera pas historiquement vrai. Vous agissez comme si vous croyiez que chaque sens nouveau a été créé, chaque fois, en partant de la signification fondamentale. Vous aboutissez à votre insu à une classification empirique ». — Non, répondrons-nous, nous ne voyons pas la généalogie de sens de cette façon simpliste, et nous ne substituons pas un râteau à un arbre. Il est bien évident que c'est l'analogie qui est la cause de l'extension du sens d'un mot ou d'une expression, que l'analogie a toujours exercé son action de proche en proche, en travaillant sur les résultats déjà obtenus sans remonter à la source. Elle invente *aller à bicyclette* parce qu'elle possède *aller à cheval*, et *aller en bicyclette* parce qu'elle possède *aller en voiture* ; mais elle ne pourrait passer directement de l'expression *aller à Paris* à l'expression *char à bancs*. Si on pouvait faire le tableau exact des inventions analogiques, on verrait comment, par quelles voies

la multiplicité naît de l'unité; on saurait le moment et le lieu où chaque extension de sens est née, et de quel rameau. Ce serait l'idéal. Mais ce qui est possible pour un mot de signification concrète et précise est radicalement impossible quand il s'agit d'une particule impalpable comme le brouillard. D'ailleurs, ce serait encore trop simpliste de croire à une monogénèse de chaque sens, qui se répandrait ensuite à travers le monde. Qui fera le départ de ce que les esprits reçoivent en fait de sémantique et de ce qu'ils recréent, après d'autres, à côté d'autres? Or, si la polygénèse doit être admise, le tableau généalogique devient impossible, et, tout ce qu'il est possible de rechercher, c'est, indépendamment des circonstances particulières et fortuites de l'apparition du sens, dans quel rapport est ce sens avec le sens fondamental. Ce rapport existe toujours. Est-il vrai qu'on ne saurait rien d'utile parce qu'on ne connaît pas tous les intermédiaires? On ne peut dire, à la vue d'un fruit, par quelle branche, par quel rameau, par quelle lambourde a passé la sève qui a nourri ce fruit, ou quel voisin il a eu dans sa longue maturité, ou à quelle hauteur il a mûri, sous quelles feuilles, par quels vents il a été bercé; mais qu'importe? Ce qui importe réellement, c'est de reconnaître son origine. Nous ne rechercherons donc point, problème sans issue, par combien d'étapes, par combien d'esprits et de détours le langage en est arrivé à dire *pièce à tiroirs* ou *pêche à la ligne*. Puisque cela dépasse le pouvoir de l'investigation historique, nous nous contenterons de rechercher, en raccourci et schématiquement, comment tel sens final découle du sens initial.

II

ANALYSE

Pour construire un tel article, il faut passer en revue tous les cas difficiles, c'est-à-dire tous ceux où les dictionnaires enregistrent pour *à* un autre sens que celui de *tendance vers*. Chaque

fois, il y aura lieu de donner une solution aux questions reconnues capitales : quels sont les rapports ? comment les définir ? quelle valeur assigner à la préposition ? quelle place donner dans un ensemble à ce cas particulier, et sous quelle formule ?

Il est tout naturel de commencer cet examen par l'étude du terme qui suit la préposition *à*, on peut dire du *régime* de *à*. Le mot est impropre, puisque les prépositions sont d'anciens adverbes qui ne régissent rien, mais nous pouvons entendre par *régime* la dépendance qui s'est établie peu à peu.

Le régime forme avec la préposition *à* un complément. On se servira du mot régime pour désigner le second terme seul, sans la préposition ; le mot complément désignera donc l'ensemble de la préposition et de son régime. Qu'on me pardonne d'insister sur ces minuties : on a tant erré pour avoir attribué à l'un ce qui appartient à l'autre, qu'on ne saurait trop préciser.

On ne peut d'ailleurs faire cet examen du second terme que sur des exemples qui n'impliquent aucune difficulté de la part du premier terme. Mais il va de soi que le rapport peut être obscur d'autre part. Dès lors ce cas doit être réservé pour un examen postérieur.

Étude du second terme

Il y a des cas tellement simples qu'il n'y a pas besoin de les étudier. Ce sont ceux où le complément ne dépend d'aucun terme exprimé, où le régime est un nom de lieu, de personne ou d'autre objet occupant une place dans un lieu : *à la Bastille !, à moi !, au voleur !, au feu !, à l'eau !, aux armes !, aux voiles !, à la potence !, à la lanterne !*. On sent moins l'idée de direction dans les noms d'enseignes : *au cygne blanc, au lion d'or*; mais rappelez-vous que l'enseigne est une invitation à venir, à entrer.

L'objet peut être une action : *au travail !, à l'ouvrage !, à l'assaut !, à l'abordage !, au secours !, au revoir !, jusqu'à la mort*. Bien que le régime soit un substantif, c'est bien une action qui est réclamée du sujet, mais cette action est conçue et présentée

comme une substance, un objet localisé. Ainsi le seul infinitif de cette liste, *revoir*, est substantifié par l'article. Il faut résister au désir de voir dans ces expressions, comme le *Dictionnaire général*, des compléments de but. *Aller à l'ouvrage* se rapproche plus de *aller au chantier, à l'ouvroir* que de *aller pour travailler*. Si on nous avertit que le titre *tendance vers un but* du *Dict. gén.* réserve l'idée de *tendance* à la préposition et l'idée de *but* au régime seul, nous demanderons alors pourquoi ces *actions* sont conçues comme des *buts* plutôt que comme des *objets* localisés dans l'espace ou le temps. L'idée de *but* implique *terme, limite, lieu à atteindre*, plutôt que *action*. Enfin *je vais au travail* répond à la question *où allez-vous?*, non à la question *pourquoi, dans quel but partez-vous?*.

L'objet peut être un temps, moment ou espace de temps : *à demain, à jamais, à la semaine prochaine*. Cependant *alors, aujourdhui*, qui contiennent *à*, ne répondent pas à la question *à quand, c'est-à-dire vers quel temps*, mais à la question *quand* : ils réclament une explication à part.

Supposons maintenant que le complément soit lié à un mot signifiant *tendance vers*, ou impliquant ce sens dans sa signification. Ce mot sera un verbe comme *aller, venir, conduire, mener, mettre, tendre, arriver, descendre, monter, tirer, attirer* et les verbes composés avec *ad*, ou un substantif verbal de même nature, comme *conduite, arrivée, mise, montée, descente, tendance*, ou un adverbe de mouvement. Si *à la Bastille* se comprend de soi-même, l'expression se comprendra encore et de même dans *courrons à la Bastille*, parce que *courrons* implique le mouvement, et un mouvement dirigé vers le but qu'indique le complément. Il n'en est pas de même dans *aller à cheval*, qui ne signifie pas du tout *aller vers le cheval* et dont il faudra examiner tantôt le rapport entre les deux termes. Mais, pour le moment, restons dans le cas de *aller à Paris, courir au secours, conduire à bonne fin*, où verbe et préposition indiquent une seule et même tendance ; on peut dès lors reporter toute son

attention sur le second terme seul. Voici deux ou trois cas intéressants.

Pourquoi *mettre les bœufs à la charrue* se trouve-t-il dans le *Dict. gén.* sous le titre générique *destination de choses* et le titre spécifique *adjonction* ? (§ IV, 2). *Mettre les bœufs à la charrue, se mettre à la charrue, mettre la main à la charrue*, c'est identiquement le même cas que celui de *se mettre à la fenêtre* (§ I, 2) ; c'est toujours *mettre* (mitte re) marquant le *mouvement vers* et le *lieu ou objet auquel aboutit ce mouvement*. *Charrue* n'est pas en rapport avec *bœufs*, c'est *bœufs* qui est complément de *mettre à la charrue*. Il est donc bien inutile de voir là un rapport d'*adjonction* d'un objet à un autre. Dégagé de ces complications nuisibles, *mettre à la charrue* s'expliquera comme *mettre à table*, et il n'est pas nécessaire de créer les rubriques spéciales *destination de personnes et de choses et adjonction*.

Dans *renvoyer au lendemain, au dixième jour, aux calendes*, le temps est assimilé à l'espace par une métaphore datant des premiers essais du langage. *Lendemain* désigne l'espace de temps vers lequel on fait virer une action. La préposition *à* marque donc la progression d'une action vers un autre temps, vers une durée, une limite ou un point du temps. Entre *renvoyer au coin de la rue* et *renvoyer au matin du jour suivant*, il n'y a de différence que dans la métaphore, et le *temps* viendra prendre sa place non loin du *lieu*, de la *personne*, de l'*objet*, de l'*action* qu'indique le second terme.

Le *but* est le terme qu'on se propose d'atteindre. Dans *ils allaient à la servitude*, est-ce qu'il y aura *but* quand le sujet se proposait d'aller lui-même se rendre esclave, et seulement *direction vers un état* quand cet aboutissement de l'acte était imprévu ? De même, d'après le *Dict. gén.*, *marcher à la ruine* indiquerait le but vers lequel on se propose de marcher ? Et il y a but dans *compter jusqu'à cent francs* ? dans *aller d'une chose à l'autre* ? dans *tirer à sa fin* ? Évidemment le *Dict. gén.* a pris *but* dans le sens de aboutissement, terme, état indiquant la fin ou

limite d'une action. Il reste que la langue ne distingue pas entre le but et le terme, ni entre le terme et le lieu. Il sera plus prudent de ne voir en ces expressions que le passage à un *état*, à un *objet*, à un *lieu*. *Tendre à la perfection, viser aux honneurs, réduire à la misère, prétendre à la première place, toucher à ses revenus, aller jusqu'à la fureur, réduire à rien, compter jusqu'à cent*, ne me paraissent pas différencier essentiellement de *aller à la ville*. Il s'agit toujours d'un *état*, d'une *qualité*, d'une *quantité* considérés comme objets concrets auxquels aboutit l'action.

Étude du premier terme

Qu'est-ce qui fait que *aller à cheval* ne s'explique pas de même que *monter à cheval*? Serait-ce que *à cheval* a vraiment deux sens divers? Nullement, mais dans *monter à cheval*, *monter* indique un mouvement dont le cheval est l'aboutissement. Il n'en est pas de même ici de *aller*. L'expression ne signifie pas *aller vers le cheval*, comme il arriverait dans *aller au cheval*. *Aller* est indépendant du complément ou plutôt n'est lié à lui que par un rapport très indirect. Entre *aller* et *à cheval* il y a un intermédiaire qui est le vrai premier terme. Le sens est : étant monté à cheval, aller en usant de ce mode de locomotion. Le langage n'exprime pas tout cela : il joint hardiment *à cheval* et *aller*.

Ainsi on voit combien les verbes de mouvement peuvent induire en erreur. Souvent ils marquent un mouvement sans que ce mouvement soit une tendance vers l'objet-régime. *Écrire* implique un mouvement de la main pour tracer des caractères, il ne contient pas l'idée de direction. Pourtant dans *écrire à son ami, à son ami* indique bien à qui va la lettre. C'est parce que *écrire* est capable de se prêter facilement au sens de direction. Parfois on peut hésiter sur le point de savoir si certains verbes marquent la direction ou non. *Parler à, enseigner à, marcher à, commencer à* sont des expressions si naturelles qu'on est enclin à prêter par anticipation au verbe l'idée de tendance qui est dans *à*. D'autres fois la discordance est sans remède : ou il faut inventer

pour le complément un tout nouveau sens, ou il faut admettre que le premier terme n'est pas le vrai, qu'il est en rapport très indirect avec la préposition et son régime, et qu'il s'agit de retrouver le premier terme véritable.

Auquel de ces deux cas faut-il assigner *dire*, *écrire*, *s'adresser à qqn*? Dans les deux premiers exemples, les verbes n'impliquent pas l'idée de *tendance vers*, mais ils ne la contrarient pas non plus; dans le dernier, *s'adresser* (se ad-directiare) exprime cette idée de tendance et n'exprime rien qu'elle. Le mouvement est donc marqué d'une façon manifeste. Cela n'empêche pas le *Dict. gén.* de renvoyer ces exemples au IV, 1 sous le titre générique *destination de personnes et de choses* et le titre spécifique *attribution*. Attribuer, c'est assigner ou rapporter quelque chose à quelqu'un. L'analyse des auteurs est donc exacte, mais la différence entre le lieu et la personne est grossie au détriment de la ressemblance. Pour une nuance d'idée que la phrase n'exprime pas, *écrire à Paris* et *écrire au libraire* seront placés très loin l'un de l'autre. De même *se rendre à Paris* et *rendre grâce à Dieu*. On assigne au groupe I, 2 *rire à la barbe de qqn*, *lui dire à son nez*, *à sa barbe*, mais *rire à qqn*, *dire à qqn* passent au groupe IV, 1. Est-ce que, par hasard, les auteurs n'ont pas supposé le problème résolu et rangé sous la rubrique *attribution* tout ce qui pouvait être assigné au datif latin? Le datif latin ne peut cependant servir de criterium: *scribere ad amicum* et *scribere amico* ne sont que grossièrement synonymes.

Venons-en à des cas où le premier terme n'a pas en réalité son expression dans la phrase.

Dans les locutions *de vous à moi*, *de nation à nation*, *d'homme à homme*, *de Turc à More*, *coq-à-l'âne*, *de six à neuf*, *du matin au soir*, *du jour au lendemain*, le premier substantif exprimé n'est pas le premier terme. Dans le vers de Verlaine: *De vous à moi, quelle est la route?*, le complément *à moi* dépend, non de *vous*, mais de *route*: *quel est le chemin partant de vous et allant vers moi?* Au reste, le premier terme, verbe ou substantif verbal

de direction, fût-il tout à fait sous-entendu, l'idée de mouvement est assez visible, puisqu'on exprime le point de départ et le point d'arrivée, l'objet de départ et l'objet d'arrivée.

Dans *goutte à goutte*, le premier terme n'est pas *goutte*, il est inexprimé. On indique un mouvement d'un objet semblable à ou *vers* un objet semblable ; une goutte nouvelle va s'adjoindre à la précédente. C'est le cas de *brin à brin*, *sou à sou*, *pas à pas*, *mot à mot*, *petit à petit*, *peu à peu*.

Dans *bec à bec* il y a encore deux objets identiques, représentés l'un *allant vers* l'autre ; mais, comme ce mouvement est réciproque, il semble qu'il y ait simple *proximité* au lieu du rapprochement réciproque. C'est pourquoi le *Dict. gén.* range *côte à côte*, *vis-à-vis*, *nez à nez*, *tête à tête*, *face à face*, *dos à dos*, sous le titre *proximité*.

Quelle différence y a-t-il entre *homme à homme* et *d'homme à homme* ? Dans le premier exemple, il s'agit d'un objet mobile qui tend vers un autre ; dans le second il s'agit d'un objet immobile d'où part le mouvement. Ainsi *de petit à petit* et *petit à petit*, *de mot à mot* et *mot à mot*, sont bien, il est vrai, grossièrement synonymes, mais n'ont pas la même origine, et il n'est pas nécessaire de supposer dans la seconde expression, comme fait le *Dict. gén.*, une ellipse de la préposition *de*.

Deux à quatre, *deux à deux* et en abrégé *deux à...* employés pour désigner les points respectifs des joueurs, doivent s'interpréter par *deux* s'OPPOSANT à *quatre*, VENANT en face de *quatre*. L'idée de mouvement est la même que dans *bec à bec*.

Dans *marcher deux à deux*, il ne sera pas difficile à un lexicographe peu regardant de découvrir un complément de manière. Mais ce n'est pas *deux à deux* qu'il faut évaluer, c'est la préposition *à*. Or l'analyse donne : *deux ALLANT VERS deux*, c'est-à-dire deux seconds allant vers deux premiers, deux troisièmes vers deux seconds et ainsi de suite. Le complément semble marquer le moyen dans les expressions du type *travailler à l'aiguille*, mais cette apparence est due à une ellipse. *Regarder qqch à la*

lumière, c'est le regarder *en allant* ou *étant allé vers la lumière*. *Dessiner à la plume*, c'est dessiner *en recourant à la plume*. Mais parce que *à la plume* n'est pas complément naturel de *dessiner*, le sens paraît changer quand on l'envisage dans cette nouvelle liaison. On peut en dire autant de *au pistolet, à grands pas, à regret, à la hâte, à l'étourdie, à grand' peine*, etc., qui, apparaissant en gros comme compléments de moyen, nous donnent cependant une préposition qui marque le mouvement. Donner à la préposition le sens du moyen, c'est attribuer à la partie les qualités du tout.

Faut-il désespérer de retrouver dans *char-à-bancs* le sens primitif de la direction ? Mozin (n° 9) dit que *à* en cet emploi « marque la forme ». Le *Dict. gén.*, plus judicieusement, analyse ainsi : « réunion d'une chose avec une autre qui concourt à un effet déterminé » (V,2). Cette analyse conviendrait pourtant mieux à l'allemand *mit*. Le français n'exprime pas la réunion ni l'accompagnement dans les locutions de ce genre. Il y voit, comme dans le cas de *pêcher à la ligne* (*Dict. gén.* V,1), un recours à quelque chose, soit donc *pêcher EN RECOURANT à la ligne, char RECOURANT à des bancs*. Et l'expression *recourir* doit être prise dans son sens propre : c'est, pour aider, pour compléter le matériel ou l'équipement, *courir à des bancs*. Que ces bancs soient mis dans le char, c'est bien ce que l'esprit devine, mais c'est ce que le langage n'exprime pas. De même *un homme à projets* court de projet en projet, n'en réalise guère ; mais, si cette opinion pessimiste se cache dans le commentaire, elle n'est pas dans le texte.

Ainsi, le trait commun aux derniers cas examinés, c'est qu'il n'existe point de rapport direct entre le complément et le terme qui précède. Il faut suppléer quelque intermédiaire : *en recourant à, en regardant à, en ayant égard à*, toutes expressions qui impliquent l'idée de direction. On pourrait dire que la préposition *à*, sans autre adjutant, s'est *imprégnée* du sens de ces locutions et les remplace. Elle a un sens *prégnant*, comme disaient les anciens

grammairiens. Cette considération nous rapproche de l'analyse du *Dictionnaire général*, sauf que sa formule plus abstraite ne laisse plus rien saisir du mode d'imprégnation. Il serait plus clair à tous égards de rappeler le terme omis qui justifie et qui explique l'emploi d'une préposition de mouvement. Dans un livre plus élémentaire, où l'on ne voudrait pas introduire la notion de premier et de second terme, il suffirait d'expliquer *à* par les formules *allant à*, *étant allé à*, *s'adaptant à*, *recourant à*, *ayant égard à*, etc.

Les deux termes obscurs

Il n'y a point de premier terme dans *grenier à foin*, *pot à eau*, *moulin à blé*, *terre à froment*. On se doute assez que ce n'est pas le grenier qui va vers le foin, ni le moulin vers le blé. Le premier terme réel est *adapté*, *destiné*, *tendant*, *visant*. Le complément n'est guère explicite non plus : on sait que le latin y ajouterait un bon participe en *-dus* qui indiquerait le but.

Le *Dictionnaire général* réunit, à la fin du groupe III, 2, *cuiller à potage* et *salle à manger*. Le premier exemple a pour régime un nom d'objet, le second un nom d'action. Le complément, qui est un complément de but, est exprimé en raison de la tendance vers cet objet, vers cette action. De part et d'autre le premier terme est absent, mais le second aussi est incomplètement exprimé. Si c'est l'objet qui est exprimé, remarquez que cet objet fait ou subit une action, laquelle reste absente de la phrase, mais non de la pensée. Si c'est l'action qui est exprimée, c'est le substantif sujet de cette action qui est absent. En ce cas, l'infinitif, dans sa brièveté, enveloppe des choses assez distinctes : la tendance à faire l'action, la tendance à la subir. Dans *fille à marier*, *conseil à suivre*, *maille à partir*, les verbes *marier*, *suivre*, *partir* ont, sans crier gare, un sujet qui n'est pas *fille*, *conseil*, *maille*. Au contraire, dans *un arbre à donner beaucoup d'ombre*, *une entreprise à vous ruiner*, *un homme à voler sans scrupule*, *une bonne à tout faire*, c'est l'arbre qui tend à donner, c'est l'entreprise qui est propre à ruiner, etc. ; il n'y a point de nouveau sujet à sous-entendre. Le langage laisse ces deux cas confondus.

Laisserons-nous de même dans ce § III, 2 subsister côté à côté des choses aussi disparates que *fille à marier* et *noire à faire peur*? Les deux exemples n'ont de commun que la ressemblance tout extérieure de l'infinitif. Dans *noire à faire peur* il s'agit d'exprimer le degré d'une qualité. Ce degré n'est pas énoncé par les moyens ordinaires de gradation, mais par une conséquence. Le second terme est donc indiqué indirectement, le degré étant mesuré par la conséquence qu'il entraîne. Le sens est *noire à un degré tel qu'elle fait peur ou ferait peur*. Dans *fille à marier*, il n'y a point de qualité, mais une personne ; donc point de degré ni de conséquence : c'est *à marier* qui exprime, indirectement il est vrai, la qualité.

Il faut encore distinguer ici, au point de vue du sujet de l'infinitif, *belle à ravir* et *belle à croquer*. La personne dont on vante la beauté est le sujet de *ravir*, mais elle est le complément direct de *croquer*, qui a un sujet nouveau inexprimé. Ainsi la différence que l'esprit croit percevoir, et dont il s'inquiète, ne vient pas de la préposition.

Pourquoi, en dépit de la ressemblance extérieure chère à Littré, pourquoi *consul à vie* ne peut-il se comprendre comme *cuiller à café*? Le consulat est une fonction, une suite d'actes si vous voulez ; la vie est ici conçue comme une durée. L'action *suit* cette durée et *avance* concurremment. L'idée d'action *parallèle* à un espace de temps a obscurci l'autre, l'idée plus simple d'*adaptation* d'une chose à une autre chose.

Aller à son gré signifie, en gros, *aller SELON son gré*. Le *Dictionnaire général* voit dans *à la destination de but* et, particulièrement, la *conformation en vue d'un but*, l'*adaptation*. Que faut-il en penser? Puisque l'expression ne signifie point : *marcher VERS son gré*, le complément doit être dégagé de ce verbe *aller*, qui n'est point en réalité le premier terme. On verra mieux que le premier terme est autre si on choisit un verbe indiquant une activité qui ne soit pas la marche : *il fit l'ouvrage à son gré*. Quel est le premier terme inexprimé ? Mais d'abord que signifie le complément ?

gré a le sens de volonté, désir, idée, plan. C'est un être subjectif, mais le langage, serviteur de l'imagination, ne fait point de différence entre les êtres subjectifs et les objets extérieurs. Il dit *à mon gré* comme il dit *au gré des vents*, et il est capable de concevoir une tendance vers un plan, une idée, un désir, une volonté, un *gré* extériorisé. Le sujet agissant agit *en se conformant, en s'adaptant* à ce plan, en langage plus primitif il *tend vers* ce plan. L'idée de conformité, d'adaptation est donc justement le premier terme inexprimé. Comme ce premier terme marque la *manière* d'agir, il semble dès lors, en son absence, que le complément exprimé signifie la manière.

D'ailleurs, dans les phrases de ce type, le second terme aussi est souvent de nature à dérouter l'analyse. Celui-ci peut présenter par son contenu la plus grande variété. Il peut être un objet concret : *partir au signal donné*; un objet mouvant : *aller à la dérive, à la remorque*, un phénomène interne : *à son gré, à sa fantaisie, à sa guise*. Dans tous les cas le sujet agissant agit *en se reportant* à cet objet, et il faut comprendre qu'il s'y reporte aussi continûment et aussi fréquemment qu'il est nécessaire; continûment dans *aller à la dérive, au fil de l'eau, au gré des vents*, fréquemment dans : *toutes les affaires marchent à ses désirs*. L'action évolue et se modifie donc selon cet objet, qui est un principe d'action et non un but; mais cette multiplicité de l'action, ses reprises, ses retours à l'objet ne sont pas indiqués dans l'expression, c'est l'esprit qui les déduit de la qualité des termes en présence. *Avancer à l'ordre* me fait comprendre un seul ordre et une seule action d'avancer. *Il avance aux ordres du chef* me suggère soit un nombre fixe de marches adaptées à un nombre égal d'ordres, soit une marche unique, mais variable, *se modelant aux variations du commandement et les suivant, s'y reportant sans cesse, tendant vers l'objet*, et, si l'objet est mouvant, *revenant* chaque fois à lui. Qu'est-ce qui, dans toutes ces expressions accumulées à dessein, n'exprime pas la *tendance vers*?

Même obscurité des deux termes dans les locutions du type *à ces mots*, qui paraissent être des compléments de temps, marquant la simultanéité ou quasi-simultanéité. Aussi l'allemand traduit-il par *bei* ou *nach diesen Worten*. Mais ni le latin, qui dit *ad*, ni le français, qui a continué à le dire, n'ont perçu les choses sous cette forme de la simultanéité plate et coite : ils y ont vu le mouvement, la direction. Direction de quoi, se dirigeant vers quoi ? C'est la chose difficile à se figurer, aujourd'hui que toute la matérialité et la poésie du langage s'effacent. Dans *à ces mots, il s'écria* il y a deux actions : celle de parler, du premier personnage ; celle de s'écrier, du second. Il y a donc deux moments. Quant au sens, on veut faire entendre que ces deux moments coïncident, à peu près. Mais, quant à l'expression, l'imagination a vu et signifié un temps *se rapprochant* d'un autre temps. Au risque d'énoncer lourdement les deux termes que le langage a seulement indiqué par *mots* et *s'écria*, je développerais la phrase ainsi : il s'écria dans un *temps* approchant du *temps* de ces mots. Laissons de côté le point de savoir si là coïncidence est complète ou seulement approximative, et s'il n'y a point plutôt subséquence et même parfois causalité. Ce sont des nuances que la préposition certes ne marque point, que l'esprit seul sait faire entendre, sans les exprimer. Dans cette admirable chimie du langage, comme dans toute vraie création, le plus sort du moins à chaque instant. Seulement l'analyse fera bien de rendre à chacun ce qui lui est dû.

III

CLASSIFICATION

La classification des sens doit tenir compte de tous les éléments analytiques que nous avons mis à nu, et, de plus, établir une graduation ou une subordination entre eux, en allant du simple au complexe et du primitif au dérivé.

Il faut évidemment partir des cas où le sens de direction éclate encore dans le complément. Que le premier terme soit présent

ou absent, cela ne peut être un principe de division. La recherche du premier terme n'est organisée que pour rétablir le sens du complément et elle est inutile s'il n'y a pas eu de perturbation dans le sens.

C'est bien la valeur actuelle du complément qui doit servir de guide dans le plan de l'article. Il faut procéder en cela comme les auteurs du *Dict. gén.*, mais on peut différer d'eux parfois dans l'appréciation de cette valeur. Que le régime de la préposition *à* soit un nom de lieu, de temps, d'action, de personne, de chose, cette différence ne doit pas nous amener à créer des titres et des chapitres importants, si elle n'entraîne pas un profond changement de signification. *S'élever à la perfection* n'est pas très éloigné de *aller à la ville*. Toutes les langues assimilent les rapports de temps aux rapports de lieux : il n'y a donc point de différence essentielle et capitale entre *à l'école* et *à demain*.

Les autres sens suivront en allant du plus explicite au moins explicite, et ici, dans le détail, il est évident qu'on peut légèrement différer d'appréciation. Nous ne savons encore si nous donnerons la priorité aux prétendus rapports de but, ou à ceux de moyen, ou à ceux d'appartenance. Le cas où le résultat final paraîtra le plus opposé au sens initial doit être le plus éloigné.

Nous ne distinguerons pas proximité et situation, distinction classique entre *AD* et *IN*, parce que cette distinction n'intéresse à que comparativement avec d'autres prépositions (*dans*, *en*) et seulement dans son sens propre. Entre *se mettre à table* et *demeurer à Paris*, la distinction importante n'est vraiment pas de proximité à situation *dans*, mais de direction à situation.

Mais c'est surtout dans la rédaction que l'article *à* doit se transformer. Il ne faut pas rechercher la concision au détriment de la clarté. Il n'est pas bon de confondre sous le couvert des abstractions ce qui revient dans la formation du sens à des éléments divers de la phrase. Enfin il n'est pas très pédagogique d'effacer toute trace de la formation d'un sens nouveau. Nous voudrions qu'on vit mieux non seulement où aboutit le langage, mais encore comment il y aboutit.

Article À.

à exprime la *tendance* ou *direction* vers.

I. à forme, avec un second terme, un complément marquant direction vers un objet.

|| 1^o à employé absolument sans premier terme. Ce premier terme peut exister sans influencer le sens, mais n'existe pas quand l'expression est énoncée d'un façon exclamative, sous le coup d'une émotion. Le régime indique *un lieu* : à Berlin !, à la bastille ! ; *un objet localisé* : au feu !, à l'eau !, aux armes !, aux pompes !, aux voiles !, à la potence !, à la lanterne ! ; *une personne ou un être animé* : adieu !, au diable !, à Molière, à bon chat bon rat, à trompeur trompeur et demi ; *une action* : à l'assaut !, au secours !, à l'abordage !, à l'ouvrage !, au travail !, *une qualité*, *un état*, *un objet abstrait* : à la vie à la mort, à la guerre comme à la guerre ; *un temps* : à demain, à jamais, à la semaine prochaine. | Il peut y avoir en avant de l'expression un adverbe coordonné : sus à l'assassin !, vite au travail ! | L'idée de direction est renforcée par la présence d'un complément marquant le point de départ. *Lieu* : de Paris à Bordeaux, l'étape est longue. *Personne* : de vous à moi, d'homme à homme, de nation à nation, de Turc à More. *Quantité* : de six à neuf. *Temps* : du matin au soir, du jour au lendemain, de temps à autre, d'un jour à l'autre. *État subjectif* : de gré à gré.

|| 2^o à employé avec un premier terme marquant la même *tendance* ou *direction* que la préposition : aller, venir, conduire, mener, mettre, tendre, arriver, descendre, monter, tirer ; verbes composés avec le préfixe *ad-* : attirer, appliquer, apposer, apprendre, adapter ; substantifs verbaux : la course à ..., la montée à ..., la mise à ..., etc. Le régime indique *un lieu* : aller à Paris, aller à l'école, venir à bord, monter au ciel, mener à terre, mettre à son côté ; voyage à Rome, sa fugue à Genève, la fuite à Lyon, la retraite du roi à Gand ; arriver au sommet, appliquer à l'orifice,

atteindre à la limite. Le régime indique *un objet* : un triste spectacle s'offre à mes yeux, parvenir aux oreilles, attacher au branches, aller d'une chose à l'autre, conduire au bois, passer au premier rang, mettre à la charrue, ajouter à la somme. Le régime indique *une personne, un être animé* : venez à moi, attirer à soi, mieux vaut s'adresser à Dieu qu'aux saints, tendre la main à qui le mérite, cet argent revient à l'État. Le régime indique *une action* : marcher à la mort, venir à résipiscense, au repentir, recourir à la ruse, s'adonner à la boisson ; arriver à ne plus penser, tendre à monter, tendance à monter, se mettre à parler, en venir à voler, aspirer à descendre, s'acharner à faire, son acharnement à mentir, s'apprêter à mourir. Le régime indique *un état* : tendre à la perfection, réduire à la misère, réduire à un petit volume, venir à bien, mettre à mal, tourner à la honte, tirer à sa fin, mettre à prix, la mise à prix, le retour au néant, les aspirations à l'idéal, son passage à la dévotion. Le régime indique *un temps* : remettre à demain, remise à jeudi, ajourner à l'an prochain. | L'expression du lieu et du temps est fournie *indirectement* dans aller à quatre pas, venir à portée, ajourner à huit jours ou à huitaine, remettre à trois heures (= à un endroit distant de quatre pas, à un endroit où le coup de fusil porte, à un moment distant de huit jours, à la troisième heure ou au moment où l'horloge marque trois heures).

|| 3" à employé avec un premier terme n'impliquant pas direction ou tendance vers l'objet-régime, mais se prêtant à ce sens et n'empêchant pas le sens illatif de la préposition : écrire, dire, parler, enseigner, rire, donner, prêter, passer, se conformer. L'objet-régime est *un lieu* : écrire à Paris, se rendre à Paris, téléphoner à Liège, câbler une nouvelle à New-York ; *une personne* : écrire à son ami, dire à quelqu'un, enseigner à quelqu'un, rire aux anges, rendre grâce à Dieu, se rendre au vainqueur, qui donne au pauvre prête à Dieu ; *un objet* : marche à l'étoile, parler au cœur, rire à la barbe de quelqu'un, s'installer à table, lier les bœufs à la charrue ; *un état* : se vouer à la prêtrise, tomber à

la misère, dégringoler au vice, marcher à la gloire, renoncer au monde ; *une action* : partir à la recherche du pôle, à la découverte, se préparer à faire, commencer à travailler, continuer à lire, se décider à parler, s'ingénier à l'hypocrisie. Dans ce dernier cas on peut dire que le complément marque le *but* de l'action.

II. Par absence du premier terme et mise en rapport du complément avec une autre expression que le premier terme naturel, à forme avec son régime un complément, qui, au lieu de marquer nettement la direction vers un objet, semble marquer uniquement un autre rapport.

1^o Le complément marque un *rappor t de lieu*, mais c'est la *situation dans* ou *auprès* au lieu de *direction vers* (Question *où* = *ubi*). | Il paraît dépendre d'un substantif par suppression d'un verbe de direction : l'épée au côté (= étant mise, missa, au côté), le juron à la bouche, la canne à la main, l'arme au pied, une profonde blessure à la tête. | Il paraît dépendre d'un verbe de repos ou situation : être à table, demeurer à la campagne, être à sa place, les étoiles brillent au ciel, s'asseoir au soleil. | Par extension, le rapport de situation est exprimé par *à* quand même il ne découle pas d'une direction antérieure : notaire à Paris, négociant à Lyon, conseiller à la cour.

2^o Le complément marque un *rappor t de temps*, mais c'est la *situation dans un temps* au lieu de la *direction vers ce temps* (Question *quand*?) : j'irai à midi, il revient aujourd'hui, alors (= à l'ors). | Le régime indique le temps *indirectement* dans : à trois heures, à ces mots, à sa vue, à ce coup, à vingt ans.

3^o Le complément n'a point d'emploi à lui seul, il est mis en rapport indirect avec un substantif et l'ensemble forme un complément de *manière* (Question *comment*?, *de quelle manière*?), mais le sens de la préposition est visiblement la direction : goutte à goutte (goutte tombant ou allant après goutte), brin à brin, sou à sou, feuille à feuille, mot à mot, pas à pas, fil à fil, homme à homme ; petit à petit, peu à peu ; un à un, deux à deux. | Le mouvement est réciproque dans nez à nez, bec à bec, face à face,

vis-à-vis, tête à tête, corps à corps, côte à côte, bout à bout, porte à porte, manche à manche ; deux à quatre (terme de jeu). | Au complément de manière se rattache le complément d'intensité d'une action ou de quantité : pleuvoir à seaux, à torrent, à verse ; distribuer à poignées, à pleines mains, à profusion (en *recourant à* des poignées, etc.).

4° Le complément marque un rapport d'appartenance (Question *à qui ?, à quoi ?*), mais le verbe appartenir (*pertinere ad*) décèle encore bien l'ancien rapport : appartenir à la reine, ce hameau appartient à la commune de.... ; | par analogie : ce livre est à moi, avoir à soi ; | sans verbe : la fille à Nicolas, la femme à papa, la flûte à Siebel.

5° Le complément est en apparence un complément *qualificatif* ou *déterminatif*. Il indique la qualité ou spécifie la détermination d'un objet d'une façon *indirecte*, en exprimant la *destination* ou la *conséquence* ou le *but*. | C'est la *destination* dans : pot à eau (= destiné, adapté, approprié à l'eau), moulin à blé, terre à froment, grenier à foin, fer à gauffres, pompe à incendie, étui à aiguilles, chasse à la bécasse, cuiller à café, cuiller à bouche ; et, par extension, cuillerée à bouche. | La *destination* est indiquée par une *action* et peut s'appeler *but* dans : arbre à planter, bois à brûler, tabac à fumer, avoir maille à partir, lettre à écrire, conseil à suivre, pièce à dire, fille à marier. Dans ces exemples l'objet exprimé par le substantif subit l'action exprimée par le verbe : on brûle le bois, on marie la fille, etc. | Dans les exemples suivants l'objet énoncé est agent ou moyen, et non patient : fer à friser, fer à repasser, cire à cacheter, brosse à cirer. | L'objet est le lieu de l'action dans : salle à manger, chambre à coucher. | La qualification est exprimée par la *conséquence*, c'est-à-dire par une action possible, consécutive. La préposition marque tendance vers cette action. C'est un arbre à donner beaucoup de fruits (= destiné à donner, prêt ou propre à donner, approprié ou adapté à donner), une entreprise à vous ruiner, une maladie à vous entraîner en terre, un homme à vous voler sans scrupule,

une bonne à tout faire, il est homme à vous trahir, un jeu à faire sauter la banque, un vent à décorner les bœufs; le sujet de l'infinitif est différent dans : un conte à dormir debout. La qualité est exprimée par un adjectif dans : noire à faire peur, gonflé à crever, rempli à déborder, belle à ravir, belle à croquer. | C'est une action dont la modalité ou l'intensité est exprimée par la conséquence dans : aimer à en perdre l'esprit, verser à faire déborder le vase ; frapper à mort, aimer à la folie (= aimer *à ce point* d'en perdre l'esprit, l'amour tend vers ce point extrême). || La qualification est exprimée par un complément de *but* qui a l'air d'être un complément direct ou attributif dans : aimer à rire, apprendre à parler, enseigner à lire, donner à écrire, donner à penser, verser à boire, chercher à tromper, trouver à redire; être à dormir, c'est-à-dire, c'est à savoir (= donner *qqch afin* ou *en vue* qu'on l'écrive, etc.).

6^e Le complément est en apparence un complément de *moyen* du mot précédent, nom ou verbe (Question *avec quoi ?, par quel moyen ?, avec quel accessoire ?*). Le premier terme sous-entendu est un verbe *recourir à* marquant la *direction vers*. Ou bien c'est une action qui *recourt à* un objet ou instrument comme moyen effectif : pêcher à la ligne, au filet, à la mouche, pêche à la ligne, chasser au chien courant, aller à cheval, se battre au pistolet, ravailler à l'aiguille, charger à mitraille; | ou qui *recourt à* un mode d'action : se sauver à la nage, à tire d'aile, aller à pied, marcher à reculons, sonner à toute volée, parler à cœur ouvert, combattre à outrance, reconnaître à sa démarche, à l'œuvre on connaît l'artisan. || Ou bien c'est un objet *recourant à* un objet accessoire, à un mode particulier d'action : panier à anse, char à bancs, costume à carreaux, habit à grands revers, manche à gigot, chapeau à plumes, filet aux champignons, omelette au lard, chasse au basset, homme à projets, à prétentions, à bonnes fortunes; | chasse à courre, lutte à outrance, achat à crédit, poulet à la financière, chapeau à la mode, habit à la française.

7^o Le complément est en apparence un complément circonstanciel d'extraction, de provenance, d'éloignement (Question *d'où?*, *hors de quoi?*, *de qui?*). En réalité il ne dépend pas du verbe précédent, mais d'un verbe illatif inexprimé : arracher aux flammes, voler sa montre à quelqu'un, soustraire, prendre, enlever à quelqu'un, ôter à un roi sa couronne, emprunter à quelqu'un, prendre à l'un pour donner à l'autre (Pour arracher *des* flammes, il faut aller *aux* flammes : le complément indique le premier mouvement et le verbe le second. Comparez : la fille *de* Nicolas et la fille *à* Nicolas, *exciter à*).

Jules FELLER

Textes Anciens

1. Une pasquête inédite de 1720

La pièce suivante est extraite d'un cahier manuscrit, petit in-4^o oblong de 50 pages, que nous tenons de M. Émile Vierset-Godin, architecte à Huy. Le dos de la reliure porte le titre *Varia ad Huum*. La première page, que nous copions ci-après en entier, donne la table des matières et quelques indications sur la provenance de ces textes :

Varia exscripta

1^o *ad electionem Reverendissimi d'Audace, generalis Ordinis Sanctae Crucis; 1720.*

2^o *paskaie so l'élection di Monseu d'Audace, général di l'Ord del sainte Creù; 1720.*

3^o *ad honorandos Dominos oppidi Huensis Consules noviter electos; 1712.*

4^o *ad Reverendum Dominum Isidorum de Bouylle, insignis Ecclesiae Collegiatae Huensis Decanum.*

5^o *à la très Révérende Dame de Caverenne, très digne Abbesse de Soliers.*

Copie littérale d'après un manuscrit de l'époque appartenant à Monsieur R..... V..... à Huy, et paraissant provenir de l'ancienne abbaye des Croisiers à Huy.

Ep. M.

Nous avons cherché vainement quel pouvait avoir été le propriétaire du manuscrit original, désigné par les initiales R. V.; peut-être s'agit-il d'un M. Rasquinet-Varinet, qui vivait à Huy vers 1860. De même le nom du copiste (Ep. M.) reste obscur⁽¹⁾.

Quoi qu'il en soit, la deuxième pièce est la seule qui, dans ce manuscrit, requière notre attention. Les autres — des vers latins d'une banalité prétentieuse — n'offrent rien d'intéressant.

Comme toutes nos anciennes pièces wallonnes, la *pasquête* hutoise de 1720 contient des renseignements précieux sur la langue archaïque; on signale dans le commentaire les particularités grammaticales qui méritent d'être retenues⁽²⁾. Au point de vue du fond, la pièce est curieuse en ce qu'elle témoigne de la rivalité qui existait entre le couvent de la petite cité mosane et les autres maisons des Croisiers.

On sait que le couvent de Huy, fondé en 1211 par Théodore de Celle, était le chef de tout l'ordre; le général y résidait.

Les couvents des Pères Croisiers étaient très nombreux dans la partie germanique (Pays-Bas et région du Rhin). Les Pères de Huy jouaient un grand rôle dans l'élection du général, élection qui avait lieu en cette ville. Aussi les Croisiers des autres couvents élevaient-ils de fréquentes protestations contre la suprématie de ceux de Huy. Les couvents de la partie flamande et allemande n'admettaient pas la prépondérance de la maison-mère, qui comptait un grand nombre de membres nés à Huy et ayant fait profession en cette ville. De là l'origine de disputes dont on trouve des traces à propos de plusieurs élections.

(¹) Ces initiales nous font penser à l'avocat Épiphane Martial, qui fut élu en 1857 membre titulaire de la *Société liégeoise de Littérature wallonne*. (N. D. L. R.)

(²) La Commission du Dictionnaire wallon a bien voulu rédiger ces notes et revoir la transcription du texte.

Werner d'Audace, dont il est question dans la *pasquée* que nous éditons, fut élu maître général pour succéder au 14^e général Mathias Goffin, mort le 23 mai 1720. Il était né à Huy. Profès en cette ville, il devint ensuite prieur du couvent d'Ivoix-Carignan, dans les Ardennes françaises. Ce général se signala par les heureuses transformations qu'il apporta à l'église des Croisiers, à Huy. Il mourut en 1735, après avoir réuni cinq fois (tous les trois ans) le chapitre général.

Il est à remarquer que l'historien des Croisiers, HERMANS, ne consacre à son généralat qu'une seule page des *Annales Ordinis Sanctae Crucis*, alors qu'il s'étend complaisamment sur l'œuvre de Guillaume Penecamp, prieur du couvent de Sainte-Agathe-lez-Cuyck. Serait-ce là une preuve de la rivalité qui existait entre ce couvent et la maison-mère de Huy ?

Notre *pasquée* fait allusion à un certain nombre de personnes qui ont joué un rôle dans l'élection de 1720. Ce sont évidemment, pour la plupart, des membres du chapitre. Nous n'avons pu identifier que très peu de ces noms qui, dans le manuscrit, sont écrits à l'encre bleue et en grands caractères. En voici la liste : *Preudome, Baleine, Piret, Bris, Melar, Devenx, Judon, Fisen* (qui fut général de 1741 à 1778), *Nezen* (prieur de Weyberg ; un autre du même nom fut prieur de Ruremonde), *Martial, Férome, Jacob, Lansen* (ou *Loncin*), *Camus et Perpol*.

Après l'élection de Werner d'Audace, les Pères du couvent de Huy ont dû, tout en félicitant le nouveau général, s'amuser en famille de la déconvenue des « étrangers » et du piteux échec de leur cabale. Notre *pasquée* nous a conservé un écho de cette petite fête intime. Le ton doctoral du début, certaines allusions (celle du v. 95, par exemple), certains gallicismes, le récit détaillé des diverses phases de la lutte, les calembours sur les noms des « confrères », tout cela prouve à suffisance que l'auteur est un Croisier de la maison-mère. Il était probablement originaire de Liège ; du moins, c'est ce qu'indique le dialecte de la pièce.

René DUBOIS,
Secrétaire de la ville de Huy.

*Pasquéye so l'élècson di Monseù d'Audace, gènèral
di l'orde dèl Sainte-Creùs, li 25 di òjun 1720.*

Saint Tomas a awou raison
Dè dire, divins ine quèstyon,
Qui l'orgowe èst-on grand pètchî
Èt qui l' monde ènn' èst tot mässi.
5 Lès djins d' guêre, lès omes di pratique,
Lès cis d' mèsti èt lès botiques,
Lès véyes, lès bôrgs èt lès viyèdjes
Ènnè r'sintèt sovint l'orèdje.
Dji pou bin même dire qu'è r'lidjon
10 On n'èst nin ègzimpt d'ambicion,
Nè d'èvéye, nè dès autes caprices
Qui fèt d'vins l' monde lès pus grands vices
Èt çoula mèt' lès dissincions,
Qui sont lès mâleûrs dès mohons.
15 Onk vout èsse mäisse, l'aute vout k'mander
Ainsi, qué moyin d' s'acwèrder ?
Lès prôpes Creûhis, qui sont si bons,
Ènn' ont awou 'n-échantilyon.
Po èlire on nou gènèrâl,
20 Ons a vèyou qui tos lès diales
Ont fait leù possible po troubler
Lès dèsseins dèl comunâté.
Lès ètrandjîrs, a l'élècson,
Volint k'mincî pal dissincion.
25 I l'zî d'hint : « Tos vos djônes crapauds,
I fât qu' nos v's apirdanhe on pô !
Vos v' vantez èt d'hez on pô trop.
Nos v' frans véy qui v's èstez dès sots :
Vos d'hez qu'i v' fât-onk dèl mohon,
30 Èt si v' mètrans-ne quî nos vòrons,

Ca nos v' bout'rans onk di nos-autes
Qui v' kimand'rè onk après l'aute.
Mins di tot nos fât-i pârler :
Come nos n'avans l' djoû lîmité,
35 Nos l' mètrans qué djoû nos plairè,
Èt s' rabah'rans-ne vos vos caquèts
È v' dinant l' maisse foû d' vosse mohon,
Qui v' sârè bin r'mète al raison ! »
Cès pauves omes la, qui pinsint bin,
40 Â fé dè s'-faîts firs complimints,
Qu'i lès rindrint tos' intèrdits !
Mins l' boursî, qu'a bêcôp d'èsprit,
Fout d'abôrd trover sès confrés
Po l'zî dire lès contes d'êtrangers.
45 I fuit bin djoyeûs qui l' covint
Èsteût animé âs Flaminds
Èt qu' têrint bon come on tchèstê
Âs avanéyes di cès houl'pês,
Qu'il avint dèdja mètou l' djoû
50 Èt qui pêrsone ni sâreût foû,
Qu'il irint a temps lîmité
È chapite po s'i rassonler
Après leû mèsse di Saint-Èsprit,
Èt, mâgré l's autes èt leû dispit,
55 Qu'i procéd'rint a l'élècson,
Qu'i 'nn' alahint, s'i trovint bon.
Ons oblidja cès firabras'
Dè dissimuler leûs grimaces.
I s' rimèt vite a leû d'vwêr
90 Èt s' vèyint ciète qu'il avint twêrt

32. kimandret onk. — 36. Et srabahraen tot vos kaket Ef dinant. —
48. Az avances di ces houlpais.

D'awou pârlé pa tant d' firté,
Pusqu'on n' lès aveût nin hoûté.
Li prumî d' zèls fa on sièrmon
Po fé k'nohe par la sès raisons :
65 Qui, s'on l' voléve turtos houîter,
Qu'i dêrint « pro digniore ».
Dè prumî còp on trova l' some,
Pô rimpléye, mins dès vrais *Preûdomes*,
Djins pleins d' corèdje, come dès Samsons ;
70 Come li *Baleine*, inte lès pèhons,
N'a cûre dès *Pires* èt dès caywès,
Cès omes ènn'ont bin ot'tant fait.
I s' moquint dès còps qu'on djétéve ;
Conte zèls rin i n' réussihéve ;
75 I r'vièrsint tos lès autes pârtis
Èt s'è rassonlint lès dèbris.
Po lès aidî, dj'ôhe volou d'ner
Mi boûsse, mès aidants èt broûlés,
Mès lârds, mi boûre èt mès froumadjes,
80 Mès pourcès, m' trôye èt totes mès vatches,
Mins, dé, dji n'esteû nin tot seû :
Tot l' monde voléve ofri *dès veûs*
A Dièw po bouter lès autes *âjus* ;
Don on craindéve, i n' si pout pus,
85 Qu'on lès mètahe ou namurwès,
In-alemand, tîhon ou lidjwès ;
Mins, si tot-a-fait dji v' contéve
Fi-s-èn awéye come il aléve,
Vos trouv'rîz qu' l ont awou dè *nez*-
90 *In* s' difindant di tot costé,

63. fat on. — 71. Na kur de *Pir-ET* de cawai. — 74. Kont zel ren
in revsifef. — 77. Pol zaidi joh volou dnez. — 89. ... des *NEZ-EN*
sdiffendant.

Ca 'l avint l' coûr si *martial*
Qu' 'l ôhint batou ine troupe di diâles ;
I r'sonlint bin *Djérôme* sins brès'
Qui catchive tot pa tant d'adresse,
95 Come *Djacob* lès divinités
Qui s' bê-pére voléve adôrer.
Dji pou dire qu'il èstint trop fins
Po èsse atrapés dès Flaminds.
I l'ont portant *d'dja* stu ine féye,
100 Mins i d'hét qui mây di leû véye,
I n' poûss'ront leûs conquètes si *lon-*
Sins qu'on lès mète on cabasson,
Come ci côp cial, qui lès r'tinrè
Leûs gâssèmints èt leûs caquèts.
105 Portant qwate côps ont stu k'mélés
Inte lès pârtéyes di treûs costés ;
Mins, l' cinquème côp, tos cès « *wicwack* »
Ont stu tapés al capot'-mak,
Èt s' ont awou dès nez pus longs
110 Qui dè marchi è nosse mohon.
D'autes ont dit qu' 'l èstint si *Camous*
Qui *Per-Pol* ènn'aveût pawou,
Veyant toumer l' grâce èficace
So Monseû l' gènèral d'Audace ;
115 Èt l' priyeû d' *Lidje a, la, trové*
Qu' l'intérieûre li a rèsisté.
Ainsi c'est-on métchant hikèt
Qui lès djins d'al valêye sofrèt :
Onk èst si bas qu'ons a pawou
120 Qu'i n' farè qu'il è clôye si cou ;
Lès autes è passèt leû chagrin
A beûre saqwant' botéyes di vin ;

Mins çou qui l'zy-a pus séré l' coûr,
C'est qu' lès clokes di Hu toûr a toûr
125 Ont soné èt tribolé tant
Qu'ile fint mori cès pauves Alemands.
Lès bons bordjeûs, avou leûs ârmes,
Èlzi fint dês novèl's alârmes.
Lès fouwâs, avou lès fuzêyes,
130 Lès hakes, lès tchambes èt lès blamêyes,
Lès mestrès, basses èt l' carilyon,
Lès fint toumer è pâmwèson.
Èt, pol fin di tos leûs mâleûrs,
C'est qui l' peûpe si fait in-oneûr
135 A vèyi ç' bê èt doûs prèlat,
Criyéve di tote si pouhe : « Vîvat !
C'est ci-cial qu' est l' pére dês ovris
Èt qu' sérè l'oneûr dês Creûhis ! »
Mi, d'ala dés' li lèd'dimain
140 Po li fé on p'tit complimint ;
Mins, come il èsteût èblavé
Dès mëssieûs qu' l'alint salouwer,
Dji li d'ha seûl'mint à pus vite
Qu' dj'esteû binâhe qu'a sès mèrites
145 Ons aveût rindou l'équité,
Come li payis l'aveût d'siré.
S'i faléve qui dj' sicriyâhe tot
Di ciste istwêre d'on mot a mot,
I m' fareût on pus grand placârd
150 Qui l' Sâte, Côreù èt l' fôrt Picârd.

123. Men sou kil zia pus seret l' kour. — 131. Les mestret. — 147. Si
fallef gig sicriahhe tot Di cist istoir dont mot a mot.

APPENDICE

La transcription du texte a été soigneusement contrôlée d'après le manuscrit, que nous avons pu étudier à loisir, grâce à l'obligeance de M. René Dubois. Ce document — une copie qui remonte, croyons-nous, aux environs de 1830 — est d'une belle écriture très lisible et contient peu de fautes. Elles sont d'ailleurs faciles à corriger (cf. par ex., *avances* 48, pour *avanies* ou *avanées*; et 77, 121, 147). La ponctuation fait complètement défaut, sauf à la 1^{re} page, où l'on trouve une virgule v. 5, 6, 7, un point après 8 et 14. Nous l'avons établie partout.

Orthographe du manuscrit

I. Voyelles. — Nulle part les voyelles longues ne se distinguent des brèves.

a. À côté de *pratig*, *kaket*, *grimaces*, *hah*, qui ont *a* bref, le texte porte *masi*, *maleur*, *comunaté*, *foua*, que le liégeois prononce aujourd'hui māssi, mālēûr, comunaté, souwā. Nous avons, dans ce dernier cas, écrit *ā* (comme en ardennais), parce qu'il est très probable qu'au XVIII^e siècle, du moins dans la première moitié, la prononciation actuelle ne s'était pas encore introduite. — À remarquer v. 30 *metrane*, 36 *rabahraen* = mētrans-ne, rabah'rans-ne.

e. Cette graphie représente quatre sons différents : 1^o *e* muet (dans *maise*, *kome*, *vée*, *bouse*, *froumages*, etc.), qui, le plus souvent, est omis : *tot mes vages* (totes mēs vatches), *kom*, *kont*, *mond*, *possib*. — 2^o *é* bref ouvert : *de dir* (dè dire), *on ne nen* (on n'est nin), *ne... ne* (nè... nè), *le viegge* (lès viyèdjes), *gassemen* (gåssémints), *prela* (prélat). Au v. 131, à remarquer *mestret* que nous lisons mēstrè (anc. liég. menstreit), bien qu'aujourd'hui on prononce mēstré. Au v. 123, *seret* (au lieu de *seré* ou *seres* = serrez) doit être une erreur, amenée par la confusion avec *seret* (sera), qu'on trouve au v. 138. La prép. *è* (fr. en) est écrite quatre fois *es* dans le texte : *es religion*, *es chapite*, *es nos mohon*, *es pamoison*. — 3^o *é* long ouvert dans *mem*, *cinqueme*, *guerr*; ailleurs, le manuscrit rend ce son par *ai*, *ay* : *bai*, *chestay*, *poûrçai*, *dairen*, *tairen*, *vrais*, *fuzaines*, *blamayes*, *valaye*. Nous écrivons partout *é* : bē, tchéstē, valéye. — 4^o *é* long fermé dans *per*, *il allef*, *gif contef*, *sonl volef*, que nous écrivons : péré, il aléve, dji v' contéve, s'on l' voléve.

é. L'accent aigu sur *e* est le seul signe diacritique qui soit noté dans le manuscrit : *limité*, *rassonlé*, *kmelé*, *kosté*. Les graphies *vées* (villes), *vée* (voir), *evée* (envie), *botée* (bouteille), *partée* (partie), *awée* (aiguille), *remplée* (remplie) méritent une mention particulière. Le liégeois moderne prononce *vèye*, *èvèye*, etc., mais du côté de Huy -éye s'est maintenu. La graphie *-ée* se retrouve dans d'autres manuscrits du XVIII^e siècle, ce qui tendrait à prouver que la prononciation du liégeois moderne est récente. Nous avons donc noté : *véye*, *èvèye*, etc. — L'*é* fermé est aussi écrit par *-ez* dans le manuscrit : *fez* (faire), *adorez*, *dissimulez* (infinitifs). Quant à *dex li leddimen* (v. 139), nous transcrivons : *dés' li lèd'dimain*.

en, dans *flamen*, *volen*, *dhen*, *fen*, *leddimen*, etc., représente la nasale de *è* (flamind, volint, etc.), qui est écrite *in* dans *fin*, *vin*, *chagrin*. — Au v. 121, *en* est une erreur pour *è*. De même, v. 90, *en sdiffendant* devrait être corrigé d'après *ef dinant* du v. 37 ; la graphie *en* a été amenée par le calembour sur le nom propre *Nezen*. — En trois endroits (v. 8 *en ersentet*, 18 *en ont*, 112 *en aveu*), *en* doit se lire *ènn'*.

eu représente partout *é*, *eu* long fermé : *beur*, *leu*, etc.

i, **y** = *i* bref dans : *tribolé*, *complimen*, *cicial*, *y dhet*, etc. ; — *i* long dans *Creuhî*, *mesty*, *sy* (= *s'i*), *viva*, *prumi*, etc. — La graphie *in* doit se transcrire *in-* dans *in alman*; *ine* dans *in kestion*, *in fée*; *i n'* dans *in poussront*, *in si pou pus*, *kin faret*; *i nn'* dans *kin allahen*.

o = *ø* bref ouvert dans *po* (pour), *is moken*, *trot* (trop), *coregg*, etc. ; — *ø*, *ô* long fermé dans : *le zote* (les autres), *borg* (bourg), *pof* (pauvre), *joh* (j'eusse), *prope* (propre), *d'abor* (d'abord), *voron* (voudrons), *poz* et *po* (peu), *koz* (coup). Au v. 1, pour *Thomas* (aujourd'hui Touma), on peut hésiter entre *Tømas* et *Tømas*.

oi = *wè* : *pamoison*, *sacoirdé*; — *wê* : *istoir*, *dvoir*, *toir*.

ou est bref dans *kou*, *avou*, *awou*, *boursi*, *camou*, *parou*; long dans *houté*, *broulez*, *kour*. On peut hésiter pour *houlpais*.

u est bref dans *turtot*, *dissimulez*, *prumi*; long dans *kur* (v. 71, = liég. keûtre), où l'û peut s'expliquer par l'influence du franç. cure ou de la prononciation hutoise. — Pour *u* = *w*, voy. ci-après.

II. Demi-voyelles. — Le manuscrit porte 1. *orgowe* (orgueil), *Diewe* (Dieu), *parou* (peur); *cawai* (caillou, 71); *awou* (eu) en quatre endroits, contre une fois *aou* (v. 60); — 2. *kuat*, *sakuant* = *quate*, *saqwant'*; — 3. *foua*, *saloué* = *fouwâ*, *salouwer*.

Le yod n'est nulle part noté : *mae* (mây) ; *veant, veen, veou* (vîyant, veyint, vîyou) ; *prieu* (priyeû), *kestion* (quêstiyon, 2) ; *viege* (viyèdje), *jœu* (djoyeûs), *moen* (moyin) ; *cloe* (clôye) ; *troe* (trôye). C'est ce qui nous autorise à transcrire *cawai* caywê. — À remarquer *pajis* 146 = payis.

III. **Consonnes.** — **ch** = tch : *chestay, pechi*. Nous conservons à *ch* dans *chapit* (v. 52) la valeur qu'il a en français.

J, g (devant *e*, *i*, ou à la fin du mot) = dj : *jallat, dejâ, gesteu, rligion* (r'lidjon), *ohligea, gig* (v. 147 ; il faut corriger en *k*. *Kig* = qui dj') ; *viege, oregge, coregg* = viyèdje, orèdje, corèdje, où -dj', suivant la règle générale du durcissement des finales douces, se prononce -tch'. C'est ce qui explique la graphie *vages* (= vatches ; v. 80), rimant avec *froumages*. — Au v. 23 *etrangir* = ètrandjîrs, mais au v. 44 la dernière syllabe de *étrangers* se prononce à la française. Nous écrivons de même *général*.

k = gutturale forte : *kestion, cest kles kloc* (124), *ki / e cloe si kou* (120), *konket* (fr. conquête) *kaket* (fr. caquet). Rarement *c* est employé avec cette valeur. Au v. 111, un *k* est inscrit dans l'initiale majuscule de *Camou*.

h seul ou redoublé = forte aspiration germanique : *apirdanhe* (26), *knohe* (63), *mettah* (85), *sicriahhe* (147), *pouhhe* (136). Mais *honeur* = oneûr ; cf. *maleur*, 133.

Les graphies *champe, Jacop*, pour tchambe, Djâcob, à côté de *possib*, s'expliquent par la règle rappelée ci-dessus à propos de *g* final.

Dans *at awou, vout èsse, klont awou, kil irent a tem, fat on siermon, esteut eblavé* (à côté de *esteu animé*, v. 46), le *t* final se liait-il ? Nous ne le croyons pas : si l'auteur avait voulu marquer la liaison, il aurait soudé le *t* à la voyelle initiale du mot suivant ; tel est du moins le système qu'il emploie pour le *z* final (voir ci-après). — De même que *s, z*, le *t* final a du reste, dans le manuscrit, une valeur très capricieuse : il est muet dans *turtot* 65, *tot* 107, *kaket* (caquet 36), *saret* 38, *faret* 120 ; sonore dans *tot* 80, *vit* 59, *ciet* 60, *kwat* 105, *konket* 101, etc. On peut hésiter pour *met* 13 et *sakuant* 122, que nous avons pourtant transcrits *mèt', saqwant'*.

Même fantaisie dans la notation du pluriel : *Les vées, les borg et le viege* (v. 7).

Les consonnes se redoublent souvent sans influer sur la prononciation : *trouppé, sonné, pouhhe, offri, totte, jallat* ; mais *ottan, leddimen* = ot'tant, lèd'dimain. — *habason, masi, maise, rasonlen* ont une *s* forte (= ss), de même que *possib, gassemen*.

Notons enfin des agglutinations et des séparations arbitraires : *kif zeste* (qui v's êtes), *lzote* (l's autes), *nof fran* (nos v' frans), *kif fa* (qu'i v' fât), *leu zarmes* (leûs âmes), *pof zalmans* (pauves alemands), *pof zomes* (pauvres omes), *knof zapirdanhe* (qu' nos v's apirdanhe), etc. — Le pron. indéfini *on* se présente 4 fois, toujours sous la forme archaïque *ons*. L'auteur écrit : *on za*, *on zobligea*, *kon za*, *kon zaveut* (v. 20, 58, 119, 116). Ce système d'agglutination, auquel l'auteur est fidèle, prouve à nos yeux que, dans *po elir* (v. 21), *po esse* (v. 98), il ne faut pas suppléer le *z* de liaison, qui, dans ce cas, est de règle en liégeois moderne pour éviter l'hiatus.

Notes

1. Il s'agit de Saint Thomas d'Aquin.

3. *orgowe*, leçon du manuscrit, où nous conservons l'*e* final, parce que le mot est probablement féminin (cf. toutefois *Dieve 83*). C'est aussi la forme qu'on trouve en ancien liégeois, voy. GGGG, I 26, II 174.

14. *mohon* (maison) se trouve 4 fois à la rime (v. 29, 37, 110). La forme liég. actuelle *mohone* est relativement récente.

17. *lès prôpes Creûhis* = les Croisiers eux-mêmes.

24. *volint* (voulaient), *d'hint* (disaient); auj. en liég. *-it*. La forme ancienne *-int* se rencontre plus de 20 fois dans ce texte; cf. 41. *rindrint* (rendraient), 92 *ôhint* (eussent). || *pal dissincion*. La prép. *pa* se rencontre v. 61, *pârlé pa tant d' firté*; v. 94, *catchi pa tant d'adresse* et v. 64, *par la*.

26. *apirdanhe* (apprenions, subj.) est une forme condruzienne et ard.; auj. en liég. *aprindanse*. L'aspirée finale du subj. existait anciennement en liég., comme encore auj. en verv.; la finale *-se* est moderne. De même 85 *mètahe*, 147 *sicriyache* (liég. moderne : mètasse, sicriyasse) à l'imparfait du subjonctif.

30. *vôrcons* (voudrons), à la rime, au lieu de *vôrans*, comme 31 *boul'rans*; voy. Ann. 19, p. 106, n. 13.

34. Ellipse de *nin* après *nos n'avans*. — « Nous n'avons pas le jour limité », expression qui s'explique par les v. 49-51 et qui signifie : on n'a pas fixé de délai pour l'élection.

37. *è v' dinant*, liég. moderne : *tot v' dinant*; cf. 90. || *soû*, comprenez « en dehors de » et non « tiré de ».

39. *tos'* (tous); cf. 65 *turtos*.

39-40. Nous comprenons : « Ces pauvres gens ! qui s'imaginaient, à faire (= en faisant) pareils compliments, qu'ils les rendraient tous interdits ! »

40. Le manuscrit porte *A fez*, qui peut se lire *à fē* (à faire) ; nous préférions *à fē* (litt= *au faire*), ancienne tournure bien wallonne ; cf. *Projet du Dict. wallon*, p. 12, III, 2^o.

42. Le « boursier », c'était sans doute l'économe du Couvent.

46. *animé as Flaminds* = hostile aux F., animé contre les F.

50. « Personne ne pourrait dépasser cette limite » ; cf. 34.

51. Nous lisons *a temps limité* (et non *à temps limité*, qui signifierait au temps fixé) et nous comprenons : « qu'ils iraient en chapitre en fixant un délai fatal », sans doute afin de hâter les opérations. Cette procédure était probablement plus avantageuse pour le parti hutois ; cf. 34.

52. *firabras'*, emprunté du franç. fier-à-bras.

53. On attendrait : *mèsse dè Saint-Esprit*.

54. *dispit* (dépit) est remplacé en liég. moderne par *displit*.

66. *dérint* (donneraient), auj. *donrint*; 47 *térint* (tiendraient). L'expr. « donner pro dignoie » = donner (son suffrage), voter pour le plus digne.

67. Le texte est peu clair; par « somme », il faut sans doute entendre le nombre de membres requis pour présenter un candidat, lequel serait ici Werner d'Audace. Ses partisans sont d'abord peu nombreux, mais ils luttent avec acharnement : ils finissent par renverser les autres partis et en rassemblent les débris (v. 75). C'est qu'ils craignent d'être dupes des Flamands, comme ils l'ont déjà été (lors d'une élection antérieure? v. 99). Trois candidats — dont le prieur de Liège (v. 115) — restent en présence, après quatre tours de scrutin (v. 105) ; enfin Werner d'Audace l'emporte au cinquième tour (v. 107).

68. *Preudomes*. Sur ces calembours voyez p. 108.

74. *rin i n' rèussi hēve*, pléonasme du sujet *i*.

77. *g'ôhe* (j'eusse), 92 *ôhint* (eussent).

78. *broûlé*, pièce de monnaie ; cf. *GEGG*. II, 508.

79. L'auteur était-il préposé ou employé à l'exploitation agricole qui dépendait du couvent ? Ou bien, par plaisanterie, emploie-t-il le langage d'un paysan ?

84. Au lieu de *don* (= donc), qui nuit au jeu de mots en coupant trop nettement le nom propre *Judon*, il faut probablement lire *dont*

(= de la part de qui). Mais, dans ce cas, la construction est bien embarrassée et la répétition de *on* désignant des sujets différents (*on* *craindëve*, *on* *mëtahe*) n'est pas faite pour l'éclaircir.

85. Le datif *lës* se retrouve v. 102 et 103. Comparez *l'zî* 44, 123 ; *élzî* 128, et voy. *Projet de Dict. wallon*, v^o *i*.

92. *cabasson*, caveçon, bride spéciale pour dompter les chevaux difficiles; cf. GGGG. I, 87 et 339.

94. Allusion, obscure pour nous, à un nommé Jérôme qui, malgré la vertu de ses bras, faisait des merveilles d'adresse.

95. Allusion à l'histoire biblique de Jacob et de son beau-père Laban; voy. Genèse XXXI, v. 32-35.

100. *i* = les Croisiers de Huy. — 101. *i* = les Croisiers flamands.

104. *gâssémint*, gausserie, moquerie.

107. *wicwack*, terme de dénigrement pour désigner les Flamands, à cause de leur langage qui paraît peu harmonieux pour des oreilles wallonnes.

108. Emprunté du flam. *kapot maken* : mettre en pièces, briser.

111. *Camous* (ce mot, dans le texte, est simplement souligné alors que les autres noms propres sont écrits à l'encre bleue). Le fr. « *camus* » peut aussi signifier penaud; cf. le fr. familier « *épaté* ».

113. Le participe *vèyant* se rapporte directement au v. 111.

115. C'était probablement l'un des trois candidats qui étaient restés jusqu'au cinquième tour de scrutin.

116. Nous comprenons : « la (grâce) intérieure » ; cf. v. 113.

118. « Les gens de la vallée », c. à-d. les Croisiers des couvents situés en aval de Huy.

123. *pus*, emploi archaïque du comparatif pour *li pus*. En français on en trouve encore des exemples dans Racine et La Bruyère.

126. *île* (aujourd'hui en liég. *èle*), forme ancienne; cf. Ann. 19, 107.

128. *dès novèl's alârmes*, gallicisme; le w. dit *dès novèlès alârmes*.

130. *hake*, arquebuse; cf. GGGG. I, 266.

134. Il faut peut-être corriger : *c'est qui l' peûpe qui s' fait in-oneûr*.

150. Noms de trois collines qui dominent la citadelle actuelle de Huy : *sol Sâte*, sur la Sarte, au Nord-Est de Huy ; *so Côrû*, au Sud, et *le fort Picârd*, à l'Ouest.

Jean HAUST

Notes d'Étymologie et de Sémantique

27. w. afî-ce qui

« Afin que » est très souvent rendu en liégeois par *afis' qui*, dont on explique l's par le pluriel latin *ad fines*, aussi légitime en ce sens que le singulier *ad finem*. Il faut au contraire écrire *afit-ce*, comme le démontrent les textes suivants.

Nous trouvons en effet dans le *Mistère de saint Quentin*, récemment publié par M. Henri CHATELAIN (St-Quentin, 1908) plusieurs passages contenant *afin ce que*, avec un *ce* qui forme syllabe et ne peut être confondu avec *s* désinétielle :

- vers 12969 : Affin *ce* qu'il ne se transporte
Hors de nos mettes et nos royes....

vers 12980 : Affin *ce* qu'il crainde ton nom....

vers 17057 : Affin *ce* qu'on les adnichile...

vers 18099 : Affin *ce* qu'en mortel oraige
Finent leurs jours....

vers 21500 : Affin *ce* qu'on le puist benir....

vers 23322 : Affin *ce* que nostre empereur....

Le pronom *ce* n'a pas dans cette locution de fonction justifiable. Selon toute probabilité, il s'est introduit là par analogie des cas où *ce* venait après une préposition : *par ce que*, *pour ce que*. On trouve dans le même mistère *avant ce que*, vers 24051 : Avant *ce* qu'on y chante ou lise.

Cette constatation est de nature à expliquer bon nombre de locutions wallonnes ou de dialectes voisins du wallon. Quand des écrivains, peu soucieux d'orthographe et d'ailleurs peu capables d'analyse, nous servent des *usqui*, des *dousqui*, des *atisqui*, des *quoissqui*, etc., il faut reconnaître un pronom *ce* dans la sifflante

qui précède le *qui* ou *que*. Il faut donc comprendre et orthographier : *ù-ce qui c'est?* (Wavre); *où-ce que c'est?* (Perwez); *d'où-ce qui to vins?* (Laroche); *où-ce qu'est c' tè là?* (gaumais, où est ce temps-là?); *a-y-ù-ce qu'il a brichôdé tout s' bié* (Quevaucamps, *Parab.*, 13); *èoù-ce qui vos couroz?* *dè où-ce qui vos div'noz?* (Namur); *tot qwa-ce qu'on wat, dijoz qwa-ce qui vos v'loz* (Namur); *tant-ce qu'a ça* (Frameries : J. DUFRANE, *Oeuvres*, t. III, p. 5); *in rié-ce qui cé swat* (Mons, *Parab.*, 29). On trouve même *ce* après un premier *ce* : *tout çô ce qu'il avoun* (Bassilly, *Parab.*, 12), à moins qu'il ne faille ici se rabattre sur un ancien *cest*.

Après les interrogatifs, *ce* a peut-être une fonction originelle différente. Il semble qu'il faille non seulement rétablir *ce*, mais '*ce* provenant de *est-ce*. On peut hésiter sur ce point, parce que l'on retrouve rarement dans le mot qui précède *ce* une trace d'un ancien *est*. Le gaumais dit : *coumèt-ce qu'èle put tant causèy?*; le framerison : *combié-ce qu'il a bié d' temps qu'il èst v'mu au monde?* Mais quand Namur dit : *ègi sé bin què-ce qu'irè* (COLSON, *Oeuvres* p. 65, écrit *qu'ess'*), là où il faudrait logiquement *qu'est-ce qu'irè*, je crois devoir conclure à une fusion de *qui est-ce* en *qu'est-ce*. Le *wice* qu'on prononce de Montegnée à Weismes ne me semble pas pouvoir être expliqué autrement : j'y vois un *où-est-ce* devenu *w-est-ce*, *wèce*, *wice*.

J. FELLER

28. w. **winre**

Winre, *wère* est un mot de la région hervienne employé seulement dans deux expressions : 1^o *mâle winre*, vaguement défini par un correspondant comme étant un temps « vif », un temps « malsain », synonyme de *mâle mane* (mauvais brouillard); 2^o *bratre mâle winre*, voir tout en noir, annoncer de mauvaises nouvelles. S'agit-il de bise ou de brouillard, de vent, d'un temps gris et lourd, on ne sait. Cependant, comme on ne parle jamais

de *bonne winre* ni de *wince* de telle ou telle direction, il faut écarter l'idée de vent, bise, temps clair.

Cherchons d'autre part quelque indication dans l'aire d'emploi du mot. Il est usité ou connu, nous dit le Dr RANDAXHE, à Saint-André, Mortier, Julémont, Warsage, Mortroux, Charneux, Aubel ; inconnu à Clermont-sur-Berwinne et à Thimister. C'est donc un mot de la frontière linguistique et il est légitime de conjecturer que nous avons affaire ici à un de ces mots qui enjambent la limite des langues et qui sont bien reçus soit à cause de leur forme, ou de leur couleur pittoresque, ou de leur imprécision même, ou qui s'imposent à l'attention par le fréquent emploi qu'en fait le voisin flamand.

Une fois orienté vers ce côté, on trouve tout de suite *weer*, le temps, pour *weder* (allemand *wetter*). Alors on s'explique pourquoi le sens du mot n'est pas plus précis dans l'esprit du paysan aubelois. Il a pris un sens péjoratif par son contact avec l'adjectif *mâle*, mauvaise, et il est resté figé dans cette seule expression.

J. FELLER

29. w. solo

Faut-il écrire *solo* ou *solot* (soleil) ? La question d'orthographe, menue en soi, repose comme toujours sur une question d'étymologie qui mérite l'examen. Il s'agit donc de découvrir quel est le suffixe caché dans l'*o* final de *solo*.

D'ordinaire on y voit le suffixe diminutif *-ot*, et on est même parti de là pour créer le verbe *soloter*. Cette opinion repose sur une observation bien simple : que la valeur de *-o* final correspond souvent à *-ot* du français. On n'a pas recherché si *-o* ne pouvait avoir une autre provenance, comme *dos*, *gros*, *godo*, *gino*. Un supplément d'examen paraît donc nécessaire.

Dans l'état actuel de nos patois, le nom du soleil est exprimé au moyen d'un diminutif. En effet le borain *salau*, le namurois

solia, l'ardennais *solé* représentent *solellum*, le rouchi *soléy* et le français *soleil* représentent *solcolum*. On peut inférer de là que c'est bien un suffixe diminutif également qu'on trouve dans *solè*, forme usitée à Gueuzaine (Prusse wallonne), dans le gaumais *s'lo*, le liégeois et le cambrésien *solo*. Mais il reste toujours à examiner si ce suffixe est nécessairement identique au français *-ot*.

Consultons sur ce point les textes en ancien wallon et ancien lorrain. On trouve dans *Job*, 301, 10 la forme *soloilh* : et ourons les œz de nostre pense as raiz del urai soloilh ; dans le *Dialoge du pape Grégoire* *soloilh* et *soleilh* : 129, 21. Et quant li hom deu astoit eschalféiz el mult chaut soloilh ; 103, 23 : alsi com colhiz dessuz un rai del soleilh. Dans les *Sermons de carême en dialecte wallon du XIII^e siècle*, publiés par Emmanuel PASQUET, on trouve *sololh* au cas régime (p. 47), et dans la même page on rencontre deux fois comme cas sujet *soles* (lisez *solès*). L'auteur avertit en note pour le premier exemple que l'état de l'écriture permet de lire *solos*.

Soles ou solos, il n'importe d'ailleurs ; ce ne sont là que les formes *solelh* et *sololh* augmentées de l's du cas sujet, devant laquelle disparaît la consonne finale, ici / mouillée. On sait que *e* fermé tonique suivi de *yl*, *ly* aboutit à *-eil*, *-oil* suivant les régions. Le suffixe *-colum* suffit donc à expliquer les formes précitées.

Le wallon moderne *solo*, *solé* peut provenir du cas sujet, ou de *soloy*, *soléy* ayant perdu la palatale. Le *y* final en effet disparaît en wallon dans les mots de suffixe *-culum*, *-lium* : *crama*, *trava*, *cina*, *piou*, *vérrou*, *éjino*, *doù*, *tchivrou*, *mifou* ; il en est de même de *oculum* (œil) dans certains cantons.

De là il résulte 1^o que *solo*, *solé* ont leur ancêtre présentable, chose qui n'existe pas pour *solot*, *solèt* ; 2^o que l'on est dispensé de supposer l'existence, dans un étroit espace, de nombreux diminutifs du latin *solem*.

J. FELLER

LIVRES ET REVUES

Le Programme de la Realschule de Warnsdorf (Bohême), année scolaire 1908-1909, nous apporte des **Studien zum Malmedyer Wortschatz des Atlas Linguistique de la France**, dues au Prof. Julius KOBLISCHKE. L'auteur prend comme point de départ la traduction malmédienne de la Parabole de l'Enfant prodigue que Schnakenburg a insérée, en 1840, dans son *Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France*, p. 273. Ce texte a été revu et corrigé — il en avait besoin — par M^{le} Julie Gilson, institutrice à Malmedy et par notre excellent correspondant M. le Dr Esser ; tel qu'on nous le présente, il diffère sensiblement de la traduction parue en 1870 dans les *Versions wallonnes de la Parabole de l'Enfant prodigue* (extrait du *Bulletin* de notre Société). M. Koblischke — qui paraît ignorer totalement les publications de la « Société liégeoise » — n'a eu de plus à sa disposition que l'étude de Zeliqzon *Aus der Wallonie*, quatre années de l'*Armonac dol Saméne* et les notes parues dans l'*Atlas linguistique*. C'est peu, mais l'auteur a su tirer un très bon parti de ces documents restreints ; le manque d'information directe ne fait pas trop de tort à la solidité de ses *Études malmédiennes*. Sans s'astreindre à un exposé systématique, dans un commentaire où il suit la méthode dite « occasionnelle », il dégage et explique les caractères du dialecte malmédien. Des notes de morphologie, de syntaxe, d'étymologie, de phonétique surtout s'accumulent en dix-sept pages in-4°, d'un texte serré et rigoureux. Encore que la plupart des explications soient peu neuves, il faut reconnaître qu'elles sont presque toujours justes et il convient d'en féliciter l'auteur

qui, du fond de la Bohême, a su si bien pénétrer la structure d'une variété intéressante de nos parlers wallons.

Cela dit, voici quelques observations et critiques de détail.

L'orthographe est suffisamment claire et exacte, sauf en deux points. 1. L'auteur écrit *païs* (pays), alors que le plus souvent il donne à *i* la valeur de yod, par exemple dans *païi* (payer), *loit* (lier), *mäi* (mâle), *vèie* (vie), *haïe* (haie) ; ailleurs, il figure avec raison par « *fiye* » la prononciation française de fille. Pourquoi ne pas écrire partout yod par *y* ? *payis* (fr. pays), *payi* (fr. payer), *loyi*, *mäy*, *vèye*, *haïe*, etc. — 2. La quantité des syllabes est fréquemment mal notée. Le circonflexe est de trop dans *gate*, *crama*, *spale*, *cawe*, *trawer*, *cou*, *crou*, *pouce* (puce), *ècome* *pus'* (puits), *on vùdih* ; il est nécessaire dans *röbe*, *pärt*, *coûte* *tüle*, *corite*, *ð'evøyerè*, *vöv*, *föv* (voulut, fallut).

On prononce et on doit écrire *fayne* (fâine), et non *fahine* *räyi* (arracher), et non *rahi* ; *hèpe* (hache), et non *èpe* ; *houète* (chouette), et non *oulette* ; *ossi vi* (aussi vieux), et non *aussi vi* ; *breüster*, *breuisse* (brosser, brosse), et non *bruster*, *brusse* ; *stronler* (étrangler), et non *stranler* ; *pés* (pectus), et non *pëi* ; liég. *corthe* (fouet), et non *corie* ; malm. *è n'nahe* (en donnât), *è n'néve* (en donnait), et non *ènne d'nahe*, *ènne d'néve* (p. 6) ; *ak'ter* ou *ad'ter* (acheter), et non *ahter*.

L'auteur affirme que « fréquemment, à la voix réfléchie, se s'emploie pour la 1^{re} et la 2^e personne : *vos s'ave blëssé* pour *vos v's ave blëssé* (vous vous êtes blessé) ». Ce phénomène existe en montois, mais non en malmédien. *Vos s'ave blëssé* représente une prononciation défectueuse ou mal saisie, — à moins que la phrase ne soit interrogative : *vos ave blëssé ?* peut se dire et se dira ordinairement pour : *vos avez-ve blëssé ?* Mais, même dans ce cas, on prononce *vozaf* et non *vossaf*.

« *Canve*, pour chanvre, est une forme picarde » (p. 13). Il est plus que probable que le correspondant malmédien de l'*Atlas linguistique* qui a fourni ce *canve*, a pris du camphre pour du

chanvre ! *Cannabe* a donné régulièrement *tchène*, à Malmedy comme à Liège. — « *Cindes*, plur., correspond au fr. cendres ; l'assimilation du *d* à la nasale donne *cène* » (p. 13). Mais *cinde* est certainement une forme récente, due à l'influence du français ; *cène*, que nous avons noté à Vonèche, à Laroche, à Bonnerue-lez-Houffalize, à Longueville-lez-Jodoigne, etc., n'a pas nécessairement connu l'épenthèse du *d* (cette épenthèse d'ailleurs est antipathique au wallon). — *Fowtre* (cheminée) est féminin et répond à un type *focaria* et non *focariu* (p. 13). De plus *fowt(re)* est verbiétois ; le malm. dit *foytre*. — « *Tène* (cuve) < tonne s'explique comme *i dène* < il donne » (p. 14). Mais *tène* représente le fr. *tine* ! À remarquer que Villers ne connaît pas cette forme *tène* (verv., liég.) et ne donne que *tine*. — « *Ohé* < *ossellu*-*ossiellu*, avec une palatalisation inexpliquée de *ss* » (p. 11). Un type **ossicellu*, **oscellu* résoudrait la difficulté ; cf. *vascellu* < *vahé*, vaisseau ; *fascicellu*, *fas-cellu* < *fahé*, faisceau. — « Sablon doit devenir *savlon* ; comment expliquer *savion* ? » (p. 18). Le namurois possède en effet *sauvelon* ; le malm. *savion* répond à un type **sablion*, formé au moyen du suffixe diminutif *-ion* ; cf. *ohion* (petit os), *troufion* (petit morceau de tourbe, d'où souillon), *plumion*, etc., ou encore à un type **sabillon* ; cf. *toúbion* (tourbillon).

Pour M. K., *náhi* dérive du lat. *nauseatus* (p. 9) : étymologie plus ingénieuse que solide. Grandgagnage dit que *náhi* « est sans doute formé de la négation *nin* + *áhe* (aise) », et nous croyons qu'il a touché juste. Il suffit en effet de comparer l'anc.-franç. *s'aisir* (jouir), *se naisir* (se lasser, se dégoûter de) ; *éhe* (aise, content), *éhé* (aisé), *néhi* (fatigué), à Faymonville-Weismes ; *áhe*, *éhi*, *náhi*, à Malmedy.

Nous souhaitons que M. K. poursuive ses études malmédiennes, qui nous ont vivement intéressé : la littérature de la Wallonie prussienne est assez riche pour lui fournir tous les documents désirables.

Jean HAUST

Un groupe de Jupillois, au premier rang desquels se distinguent nos amis et collaborateurs MM. Jean LEJEUNE et Edmond JACQUEMOTTE, vient de faire paraître une revue trimestrielle sous le titre de **Vieux Jupille** (abonnement : 2 francs par an). Le but de cette Société est de rassembler et de publier tout ce qui peut contribuer à l'histoire, à la science archéologique et au folklore de Jupille et des communes qui dépendaient jadis de sa Cour de justice. Les trois premiers n°s ont vu le jour en 1909 : ils forment de jolies brochurettes, coquettement illustrées par un jeune artiste d'avenir, M. A. FIVET, et contiennent des études variées, de lecture agréable. Nous souhaitons vie longue et prospère à la jeune revue jupilloise qui, dans un esprit de piété filiale et de curiosité intelligente, entreprend de faire revivre et aimer le passé familial.

À signaler le n° de Noël de l'*Aide Mutuelle* de Verviers, in-4° illustré de 36 pages, pour la composition duquel la Société de ce nom a demandé la collaboration de vingt-et-un auteurs veriétois. Dans ce joli recueil, très varié, de pièces françaises et wallonnes, nous remarquons une chanson wallonne de H. HURARD, un noël de Fr. REMACLE, un conte fantaisiste de Léon BRASSEUR sur *les Saints et leus mirâkes*, enfin un article de J. FELLER sur *l'Origine du wallon*, destiné à faire pénétrer dans un public nouveau quelques vérités utiles.

En octobre 1909, la « Société de Littérature wallonne » a distribué à ses membres le tome 51 de son **Bulletin**, volume in-8° de 400 pages contenant les rapports et les pièces couronnées de ses Concours de 1906. À côté de nombreuses pièces littéraires, nous signalerons ici deux mémoires de valeur qui intéressent spécialement nos études :

1. la *Toponymie de Forges-lez-Chimay*, par Émile DONY, professeur à l'Athénée royal de Mons. [Pages 253-309 ; tirage à part : 2 francs.]

2. la *Morphologie du parler de Faymonville (Weismes)*, par l'abbé Joseph BASTIN, professeur à l'Institut St-Joseph, à Dolhain. [Pages 321-395; tirage à part : 3 francs.] Cette étude grammaticale, jointe au *Vocabulaire de Faymonville* publié dans le tome 50, nous fait connaître en détail le dialecte d'une localité extrême de la Wallonie prussienne.

Au mois de novembre, la Société a distribué la 1^{re} partie (Littérature) du tome 52 de son **Bulletin**, brochure in-8° de 92 pages contenant les rapports et les pièces couronnées de ses Concours littéraires de 1907.

Enfin, au mois de décembre, elle a inauguré une nouvelle collection de ses Publications, la **Bibliothèque de philologie et de littérature wallonne**, laquelle comprendra notamment des éditions ou rééditions critiques d'anciens textes wallons; des études de lexicologie et de grammaire; des mémoires sur l'orthographe, la prononciation, la versification, la toponymie, l'onomastique; des chrestomathies et anthologies littéraires ou dialectales; des bibliographies; des recherches d'histoire littéraire; la réédition d'œuvres consacrées, dues à des auteurs éminents.

Le n° 1 de cette *Bibliothèque* vient de paraître et, en vue de la propagande, a été distribué gracieusement à tous les membres qui ont acquitté la cotisation de 1909. C'est un beau volume in-8° de VIII-280 pages, les **Noëls wallons**, par Auguste DOUTREPONT, professeur de philologie romane à l'Université de Liège, avec une étude musicale par Ernest CLOSSON, conservateur adjoint du Musée instrumental de Bruxelles, et six dessins originaux d'Auguste DONNAY. Le prix est de 5 francs pour les personnes étrangères à la Société et de fr. 2,50 pour les nouveaux membres qui s'inscriront en 1910.

L'auteur étant des nôtres, nous nous abstiendrons de tout commentaire élogieux : son œuvre, du reste, se recommande assez par elle-même. Contentons-nous de résumer la table des matières :

Chapitre I. Les Sources (imprimés et manuscrits). — II. Usages et Croyances populaires dans les Noëls. — III. Le Thème principal. Son caractère dramatique. Cycle de Chansons. — IV. Les Personnages. — V. La Métrique. — VI. Les Airs (étude très originale et très fouillée, due à M. E. CLOSSON). — VII. Les Auteurs, Dates et Lieux de Provenance. — VIII. Grammaire et Vocabulaire.

Après cette *Introduction* copieuse (112 pages), qui étudie sous toutes leurs faces ces monuments curieux de la lyrique populaire, viennent les *Textes* (et les Airs), pp. 113-256. L'auteur a réuni 25 noëls complets, plus 5 fragments. Chaque texte est accompagné des variantes et suivi de notes explicatives. Un *Glossaire* termine l'ouvrage. Six compositions originales d'Aug. DONNAY traduisent avec une candeur et un archaïsme ineffables toute la poésie de la Nativité : rarement l'éminent artiste liégeois se montra mieux inspiré. L'exécution pleinement réussie de cette œuvre complexe fait grand honneur à la maison Vaillant-Carmanne, qui a su vaincre les mille difficultés d'une impression délicate et faire de ce n° 1 un modèle de tenue élégante et d'exactitude typographique.

P. S. — Nous apprenons que les *Noëls wallons*, à peine parus, ont suscité des communications intéressantes et la mise au jour de textes inédits, qui obligeront l'auteur à publier prochainement (au plus tard pour Noël 1910) un fascicule complémentaire. Les personnes qui connaîtront des variantes ou des pièces curieuses concernant la Nativité sont instamment priées de s'adresser à M. Doutrepont, rue Fusch, 50, à Liège.

J. H.

L'Armonac wallon do l' Samène po l'an 1910, qui vient de paraître à Malmedy (brochure in-12 de 88 pages; chez H. Scius-Stouse), est le 29^e de la série. Comme ses ainés, il débute par le calendrier traditionnel, où nous relevons de savoureux détails de folklore : (17 mars) *On bénit do l'avône qui les payisans*

melèt avou cisse qu'i sèmèt po qu'i lès surus nu l' magnèhe nin. — (27 mars) Pâques. Lès èfants vont qwèri leùs oûs èt ketchup (= liég. cakèt). Ci qui n' sutrime nin a Pâques sèrè d'hité dèz oûhès. — (30 avril) On spouwe lès ombâdes azès spônes fèyes, on l'zi plante dèz mays èt on l'zi sème dèz payes. — (2 mai) On bénih lès grûzés (groseilles). — (24 août) Lès èfants minèt lès trèhes (branles) èt v'zèt dèz rondes. — (24 août) On bénih do boûre a l'oneûr du saint Bièt'mé po totes sôrtes du mâs ; cf. 8 octobre. — (27 décembre) On bénih lu vin d' saint Dj'hàn ; etc.

Après une chronique des années 1794-1800 intitulée « Malmedy sous la domination française », l'almanach contient, comme d'habitude, des spécimens de la littérature du terroir. Mais, cette fois, nous devons le constater non sans regret, nos frères d'Outre-Warche ne se sont pas mis en frais. Outre sept pages de poésies wallonnes, signées des pseudonymes *Fré Antône*, *Fré Pascâl* et *Fré Mathî* — les trois vaillants du défunt Club wallon, jadis si prospère, — on nous donne un conte anonyme, *Lu Sègneûr dol Falîhe* (pp. 60-75), prétendûment tiré d'un ancien fabliau. Or c'est tout bonnement, arrangé à la malmédienne et par endroits écourté, *Baitri*, le pimpant récit de feu Gustave Magnée, inséré dans le 5^e *Annuaire de la Société liégeoise de Littérature wallonne* (1869). Nous avons pris plaisir à le relire sous sa toilette neuve; mais pourquoi donc le traducteur n'avoue-t-il pas son emprunt et ne rend-il pas hommage au bon vieux conteur de Francorchamps et à notre Société ? Trop de discréption d'un côté ou trop peu de l'autre.

J. H.

Nous avons reçu les **Etrennes tournaisiennes pour l'année 1910**, publiées par la Ligue wallonne du Tournaisis (Tournai, Delcourt-Vasseur). On y lira avec intérêt une notice émue sur feu Aug. Mestdag, des rapports sur les travaux de la Ligue, des poésies et des contes signés des meilleurs noms de la littérature du terroir, etc. Cette jolie brochure en dit long sur l'activité du vaillant groupe tournaisien et de son digne président, M. Adolphe Wattiez.

Nous avons annoncé, au début de sa publication dans le *Ropieur de Mons* (6 janvier 1905), l'**Essai d'un Glossaire montois** que Philibert DELMOTTE écrivit en 1812. Cette publication vient de se terminer. M. Gaston TALAUPE, à qui l'on doit la mise au jour si opportune du *Glossaire*, a eu la bonne idée d'en tirer cent exemplaires à part (deux beaux volumes de XXIV-340 et de 341-724 pages. Mons, Louis Boland; 7 francs).

L'éditeur s'est, dit-il, borné à reproduire scrupuleusement le manuscrit. Et de fait, il s'est acquitté avec zèle de cette tâche ingrate et mérite nos félicitations pour l'avoir menée si rapidement à bonne fin. Il nous permettra cependant d'exprimer un regret. Son édition aurait bien plus de valeur encore si l'on avait ajouté [entre crochets, par exemple, pour que les additions fussent bien distinctes] des rectifications ⁽¹⁾, des renvois ⁽²⁾, des notes sur le parler moderne comparé avec celui de 1812 ⁽³⁾, et même un index français-wallon. Sans doute, cette besogne était considérable ! Tout au moins pouvait-on mettre un astérisque devant les mots aujourd'hui inusités et faire revoir les épreuves par un érudit, qui aurait corrigé certaines distractions typographiques ou mauvaises lectures du manuscrit ⁽⁴⁾.

Quoi qu'il en soit, nous n'hésitons pas à recommander cet ouvrage aux lexicologues qui désireraient compléter les rensei-

(¹) Surtout pour l'étymologie. Par exemple : « *aspéler*, dévider ; du flamand *spoelen*. » C'est un dérivé du flamand *haspel* ; cf. lg. *håspler*. — « *avreuille*, ableret ; paraît venir de *everriculum* ou de *verruel* ». La forme liégeoise *hav'roule* indique bien un dérivé de *haver*. — « *ante, tante* : on le croit d'origine celtique » ; etc.

(²) Il eût été si simple et si instructif de rapprocher *cruau* et *curiau*, *escourre* et *esqueuér*, *bédrouille* et *berdouille*, *caufourner* et *chaufourner*, *breugues*, *broue* et *brue*, etc.

(³) Par exemple *chabourlette*, devenu aujourd'hui *chambourlette*.

(⁴) Par exemple I, 41 : *joubarde*. Le latin surtout est massacré : I, 62 *pratensis* ; 142 *ceuxuen* ; 165 *corstis* ; 166 *visitis* ; 257 *foeus* ; 260 *aggés*, etc.

gnements que Sigart et Letellier fournissent sur le dialecte montois.

J. H.

Le *Cercle d'Études wallonnes* de l'Université de Louvain publie son troisième **Carnet** : il contient le Rapport sur les travaux de l'année 1908-1909, dû à la plume élégante et spirituelle de M. Léon DEBATTY.

Les 26 conférences données par le Cercle en cette seconde année de son existence, attestent assez sa vitalité : la littérature, la linguistique, le folklore, l'art wallon eurent tour à tour les honneurs de la tribune. On y magnifia nos grands musiciens Roland de Lassus, Grétry, César Franck ; on y analysa les Noëls wallons, l'Esprit wallon, les Spots wallons ; on y fit connaître le programme et l'œuvre de la revue *Wallonia* ; on y parla des Coutumes du Luxembourg, des Jeux d'enfants à Virginal et dans la Lorraine belge, des ventes de jadis dans les fermes, du carnaval de Binche.

La critique littéraire s'exerça en dix conférences sur des poètes, des romanciers et des dramaturges de tous les coins de la Wallonie, Tournai, Charleroi, Nivelles, Namur, Liège.

On exposa l'utilité historique et ethnologique, la méthode de la *Toponymie* ; on étudia les *Échanges linguistiques entre le néerlandais et le français ou le wallon* ; on posa une fois de plus le problème complexe de la *Limite du picard et du wallon*.

Moins bien partagée, la linguistique provoqua pourtant des communications sur les noms wallons de la calvitie, de la noix et de la noisette, sur quelques termes de labour en terre namuroise, sur l'origine de *fé crama* et sur plusieurs appellations de la crêcelle. Ajoutons une plaisante enquête ouverte par l'*Avant-Garde*, le journal étudiantin, dans son numéro du 11 novembre, sur les vocables sympathiques et joyeux de la *grande goutte en Wallonie* !

A. D.

CHRONIQUE

45. La liste des « Membres Protecteurs de l'(Euvre du Dictionnaire » s'est accrue de MM. Godefroid KURTH, professeur émérite de l'Université de Liège, Jules DUFRANE-FRIART, sénateur à Frameries, et de M^{me} STIELS-VAILLANT, à Liège. De plus, les communes de Herve, de Jupille et de Visé ont voté une souscription annuelle de vingt francs aux publications de la Société. Merci à ces généreux adhérents !

46. On trouvera ci-après la liste complète des Correspondants actuels du Dictionnaire. Malgré certaines défections, elle a subi une notable augmentation dont nous avons lieu de nous féliciter. Par malheur, la mort nous a enlevé trois de nos meilleurs collaborateurs, dont nous avons le devoir de rappeler les services précieux :

M. Camille ROBERT, instituteur honoraire des écoles de Liège, s'était, après sa retraite, fixé dans son pays d'origine, à Neuville-Libraymont. Pendant plusieurs années, il nous envoia des notes comparatives sur les parlers de Wellin, de Saint-Hubert et de Neufchâteau, qu'il possé-dait à fond.

M. Émile ROLLAND, professeur de quatrième latine à l'Athénée royal de Chimay, était né à Ellezelles (Hainaut) le 22 juin 1875. Un sensationnel accident d'automobile l'a tué, avec un de ses collègues, le 6 octobre 1909, à Boutonville, près de Chimay. Esprit réfléchi, formé aux méthodes philologiques et capable de se livrer à de patientes recherches, il s'était pris de passion pour l'étude du dialecte d'Ellezelles et nous avait, en divers envois, adressé 1120 fiches contenant le début (lettres A-, B-, C-) d'un Vocabulaire très complet de son village natal. Deux jours avant sa mort, nous recevions encore de lui un envoi important. — À notre demande, sa famille a bien voulu remettre à la Commission du Dictionnaire, le *Vocabulaire* qu'Émile ROLLAND préparait avec

tant d'ardeur. Ces notes précieuses, signées de son nom, entreront dans l'œuvre future : elles contribueront à conserver la mémoire de ce jeune philologue, devant qui s'ouvrira un bel avenir... Nous prions ses parents, si cruellement éprouvés, d'agréeer l'expression de notre sympathie la plus vive.

M. Isidore DORY, professeur honoraire à l'Athénée royal de Liège, était né en cette ville le 19 novembre 1833. Il y est décédé, après une courte maladie, le 28 novembre 1909.

Élu, en février 1872, membre titulaire de la Société de Littérature wallonne, DORY consacra à l'étude approfondie de la langue française et de nos dialectes tous les loisirs que lui laissait l'enseignement et tous les jours d'une paisible et laborieuse retraite, prise en 1892. Tour à tour lexicographe et critique, grammairien et poète, il poursuivit avec un zèle inlassable la tâche à laquelle il s'était donné. Il fit constamment partie des jurys qui, chaque année, examinent les œuvres envoyées aux concours. En 1874, quand la Société eut demandé un *Recueil des Wallonismes du pays de Liège*, ce fut au mémoire de DORY qu'elle décerna le prix exceptionnel (médaille d'or de deux cents francs). Ce *Recueil* a paru en 1877 : c'est un travail très consciencieux et très savant, qui fait autorité. Il publia aussi diverses notes étymologiques, un vocabulaire du dialecte de Perwez, quelques poèmes français et des chansons de circonstance. Il laisse inachevée une œuvre considérable sur les *Particules et Locutions du parler liégeois*. Esprit fin, lettré délicat, linguiste d'un jugement éprouvé et d'une science étendue, tel fut Isidore DORY. Sa longue existence fut toute de dignité modeste et de travail silencieux. Sa mort est un deuil pour les lettres wallonnes qu'il aimait passionnément et qui, jusqu'à son dernier jour, ont fait l'honneur et la joie de cet homme de bien.

La Commission du Dictionnaire perd en lui un ami dévoué, — presque un père, — dont le conseil était sûr et l'encouragement précieux. Il examinait nos questionnaires avec une attention de puriste chatouilleux et nous signalait toutes les améliorations que lui suggérait une érudition variée, nourrie de ses lectures encyclopédiques. Il avait réuni, pour ses études philologiques, une bibliothèque considérable : textes d'ancien français, glossaires dialectaux de France et d'Allemagne, recueils de provincialismes, travaux de toponymie et d'onomastique, etc., qu'il feuilletait depuis un demi-siècle et criblait de notes marginales. Craignant

de voir se disperser tous ses trésors et voulant, même après sa mort, aider à la réalisation de notre œuvre, il a fait don à la Société de cette collection inestimable et des milliers de fiches qu'il ne cessait d'accumuler.

Le souvenir d'Isidore DORY restera ainsi vivace parmi nous et son nom méritera de briller au premier rang des collaborateurs de ce *Dictionnaire wallon* dont il rêvait, avec nous, l'édification.

47. Au Congrès archéologique qui s'est tenu à Liège à la fin de juillet 1909, trois rapports ont été présentés sur des questions qui intéressent nos études : M. A. DOUTREPOINT a parlé de *l'utilité de créer un Musée de la vie wallonne*; M. J. FELLER a exposé l'état des travaux du *Dictionnaire wallon* et des études de *Toponymie wallonne*. Les deux premières de ces communications ont déjà paru; la troisième et les discussions auxquelles toutes trois ont donné lieu paraîtront prochainement; nous en reparlerons sans doute à cette occasion. Pour le moment, nous constaterons seulement le vif succès qui les a accueillies. Au surplus, les congressistes ont, à maintes reprises, entendu des voix autorisées, — telle celle de M. Kurth à l'assemblée générale de clôture, — exprimer des éloges sans restriction pour les travaux actuels de la Société, pour ses initiatives généreuses dans le domaine de la dialectologie et de la toponymie, ainsi que pour ses méthodes d'investigation scientifique.

48. À Liège également, l'« Association des Professeurs de Langues vivantes » a tenu un Congrès les 20, 21 et 22 septembre 1909. M. J. FELLER a traité cette question : *Quelle place le wallon doit-il occuper dans l'enseignement en Belgique romane?* On en trouvera dès maintenant un excellent résumé dans *Wallonia*, n° de novembre 1909.

49. La Société de Littérature wallonne vient d'élire quatre nouveaux membres titulaires : M. le D^r Sébastien RANDAXHE, de Fléron; M. Adolphe WATTIEZ, président de la Ligue wallonne du Tournaisis; M. Gaston TALAUPE, président de l'Association montoise des chansonniers et auteurs dramatiques wallons, et M. Jules SOTTIAUX, homme de lettres à Charleroi. Nous présentons nos félicitations à ces nouveaux collègues, dont les trois premiers sont, depuis longtemps, nos correspondants dévoués.

50. Pendant l'année 1909, nous n'avons pu adresser que deux nouveaux Questionnaires à nos correspondants : le 4^e cahier (3^e liste

AB-), qui nous a valu 3410 fiches nouvelles, et le 5^e cahier (1^{re} liste AF-), qui nous en a rapporté 4075.

Au 5^e cahier était annexée une étude sur le vocabulaire du *Pêcheur à Andenne* (voy. ci-dessus pp. 26-30). Cette consultation nouvelle a donné d'excellents résultats : elle nous a valu jusqu'ici 72 réponses, dont 40 environ très circonstanciées, venant de tous les coins du pays wallon où l'on pratique ce sport. Le temps nous a manqué pour en faire le dépouillement complet, mais nous pouvons dès à présent signaler la valeur considérable des réponses de MM. Ed. Liégeois (Tintigny), H. Delcourt (Ath), H. Simon et L. Colinet (Liège), A. Robert (Bouvignes), H. Tournay et Ad. Lebrun (Dinant), P. Mercx (Visé), Ad. Wattiez (Tournai), Hanon de Louvet (Nivelles), J. Vandereuse (Berzée), J. Hens (Vielsalm), W. Gorrisen (Huy), A. Maréchal (La Plante), J. Waslet et Ch. Bruneau (Givet), etc.

En sus de ces deux cahiers, les apports les plus divers — voir notamment, ci-après, la liste des communications reçues — n'ont cessé d'enrichir les collections du Dictionnaire : depuis le 1^{er} mars 1909, près de 16.000 fiches y ont été incorporées. Nous signalerons en particulier deux vocabulaires régionaux (Meux et Frameries) qui ont donné chacun plus de mille fiches. Les deux éditions du Dictionnaire de Remacle, découpées et mises en regard l'une de l'autre pour les termes qu'elles ont en commun, donneront près de 8.500 fiches ; les mots propres à la seconde édition fourniront près de 4.000 fiches. Ce travail est à peu près terminé ; nous entreprendrons ensuite le découpage des Dictionnaires de Forir, de Grandgagnage, de Hubert, de Pirsoul, etc.

Au bas mot, nous évaluons nos collections actuelles à 350.000 fiches.

Voici enfin, à titre de document, la statistique des questionnaires envoyés jusqu'ici à nos correspondants :

	1 ^{er} cahier (AB-)	2 ^e cahier (AB- AC-)	3 ^e cahier (AD- AE-)	4 ^e cahier (AB-)	5 ^e cahier (AF-)	Totaux
Expédiés	244	246	190	187	195	1062
Rentrés	164	160	170	165	155	814
En souffrance	80	86	20	22	40	248

Le déchet est considérable et s'explique malaisément. Nous redoublons d'instances auprès de nos correspondants qui détiennent encore des questionnaires, pour qu'ils veuillent bien nous les retourner sans

retard, même s'ils ne trouvent que peu d'observations à enregistrer.

51. La Société a consacré de nombreuses séances à refondre ses statuts pour les mettre en harmonie avec ses aspirations et ses travaux actuels. Elle vient de terminer cette révision et de se donner une charte digne de la mission qu'elle s'est tracée. Les statuts nouveaux paraîtront dans l'*Annuaire* de 1910, où l'on pourra les apprécier dans leur ampleur et dans le détail. Disons seulement que l'organisation et le programme de la Société y sont exposés avec netteté et de façon à peu près définitive.

Fondée en 1856 par un groupe de Liégeois, la Société n'avait d'autre but que d'encourager « les productions en wallon liégeois », de réunir « les matériaux du dictionnaire et de la grammaire du wallon liégeois ». Elle s'intitula tout naturellement « Société *liégeoise* de Littérature wallonne ». Depuis nombre d'années, cette conception particulariste a vécu : la force des choses a constraint peu à peu la Société à étendre son aire d'action. Successivement, ses concours se sont ouverts aux productions de toute la Wallonie ; ses membres titulaires se sont recrutés dans toutes les provinces wallonnes ; l'œuvre du Dictionnaire surtout, embrassant toutes les variétés des parlers de la Belgique romane, a contribué puissamment à changer l'orientation de la Société. Depuis longtemps, l'épithète *liégeoise* n'avait plus d'autre sens que *sise à Liège*. À l'unanimité des membres titulaires, la Société a décidé de supprimer cette épithète et de s'intituler, à partir du 1^{er} janvier 1910, « Société de Littérature wallonne ».

Ainsi le titre s'harmonise avec les fonctions réelles.

52. Au moment de clore cette chronique, nous apprenons une bonne nouvelle qui réjouira tous ceux qui s'intéressent au succès de l'œuvre du Dictionnaire.

Le 5 décembre 1907, M. le baron Descamps-David, Ministre des Sciences et des Arts, avait alloué un subside de mille francs à la Société « en vue de l'aider à couvrir les frais de publication du 1^{er} fascicule du *Dictionnaire général de la Langue wallonne* ». Le 30 décembre 1909, il alloue à la Société une nouvelle subvention de quinze cents francs « en vue de l'aider à poursuivre ses travaux ».

Nous sommes heureux de voir que le Gouvernement apprécie et daigne encourager nos efforts, et nous remercions bien sincèrement M. le Ministre de ce haut témoignage de bienveillance.

COMMUNICATIONS REÇUES

(6^e LISTE)

Le *Bulletin* accuse périodiquement réception des communications de quelque importance que veulent bien nous faire nos correspondants ou des personnes qui, sans prétendre à ce titre, ont l'obligeance d'augmenter la somme de nos matériaux. — Comme les précédentes, la liste suivante ne tient compte que des *communications manuscrites faites en dehors des réponses aux « Cahiers-questionnaires du Dictionnaire »*. — Le Secrétaire accuse *immédiatement* réception de tout envoi qui lui parvient.

* * *

ANONYME. — *Lu pétrâle a souke*, notice sur la culture de la betterave dans le pays de Visé.

AVAERT, Léopold. — Mots de Binche (76 fiches).

BOVY, Louis. — Réponse aux questionnaires sur les vents, les salutations, le jeu de quilles, les outils du faucheur à Beauraing.

BRUNEAU, Charles. — Extraits d'archives des Ardennes françaises (8 fiches). — Mots de Bulson-lez-Sedan (29 fiches AB- AG-).

COLSON, Arthur. — Mots de Herstal (10 fiches).

COLSON, Oscar. — Notes diverses.

CUNIBERT, H. — Mots de Malmedy.

DAUBY, étudiant. — Mots de Tintigny (300 fiches).

DECROCQ, Adhémar. — Mots de Dour (50 fiches).

DORY, Isidore. — (Voir ci-dessus, p. 134-5).

FRÉSON, M. — Mots de Glons (29 fiches).

GAILLARD, Henri. — Mots de Neuville-sous-Huy (37 fiches).

GOFFLOT, Louis. — Copie de 14 articles sur le folklore ardennais parus dans la *Publicité luxembourgeoise* (Neufchâteau), du 23 décembre 1906 au 20 juin 1909.

GOSSELIN, Antoine. — Mots de Stambruges (77 fiches).

- HERMAN, A. — *Lu héliège al novèle an* (dialecte d'Aubin-Neufchâteau).
- HUBAUT, Émile. — Mots de Houdeng (122 fiches AG- AY-).
- JADIN, Armand. — Termes relatifs au travail du pain et du lait, à Chastre-Villeroux.
- JONAS, A. — Mots d'Eugies (60 fiches).
- LEBRUN, Adelin. — *Po nos p'tits mouchons*, traduction dinantaise de la pièce insérée dans ce Bulletin, année 1908, pp. 8-18. — La tenderie à Dinant. — Noms wallons des localités voisines de Dinant. — Noms d'arbres, de fruits, de plantes, etc., en dialecte dinantais. — Mots de Dinant (20 fiches).
- LECLÈRE, C. — Mots de Villers-St^e-Gertrude (80 fiches).
- LOISEAU, Louis. — Termes de batellerie à Namur. — Mots et spots de Namur (38 fiches). — Noms wallons de localités namuroises et surnoms des habitants (58 fiches).
- LURQUIN, A. — Mots de Fosse-lez-Namur.
- MARÉCHAL, Alphonse. — Mots de Namur (50 fiches AG- AI-).
- MARICHAL, Joseph. — Mots de Gueuzaine-lez-Malmedy (330 fiches). — Note sur l'étymologie de *èsteū* (étais). — Comparaison des parlers de Malmedy et de Gueuzaine. — Ancienne pasquelle de Weismes contre les maçons. — Note sur les prépositions employées devant les noms de lieux de Gueuzaine-Weismes.
- MARTIN, Louis. — Mots de Visé (16 fiches AG- AH-).
- MATTART, L. — Mots de Couthuin (35 fiches). — Le jeu de bouchon à Couthuin.
- NOLLET, Jules. — Mots de Bouvignes-Dinant (31 fiches).
- POLAIN, Eugène. — Mots anciens extraits de protocoles notariaux du XVI^e siècle (111 fiches).
- POMMIER, Yvon. — Mots de Tilly (172 fiches).
- RENARD, François. — Mots et spots de Fontin-Esneux (150 fiches).
- ROLLAND, Émile. — Mots d'Ellezelles (16 fiches AG-). — Vocabulaire complet d'Ellezelles. (Voir ci-dessus, p. 133-4).
- SCHOENMAEKERS, Joseph. — Termes des *colèbeus* d'Ampsin.
- SIMON, Henri. — Mots de Sprimont.
- WEBER, Armand. — Mots de Verviers.
- XHIGNESSE, Arthur. — Mots du Condroz (12 fiches).

LISTE DES CORRESPONDANTS-COLLABORATEURS

DU

DICTIONNAIRE

Dans cette liste, nous rangeons par ordre alphabétique les provinces, les arrondissements judiciaires et les localités.

L'astérisque indique que le correspondant est en même temps membre de la *Société de Littérature wallonne*. — Nous rappelons à ce propos qu'il est toujours possible aux autres correspondants de devenir sociétaires et de recevoir ainsi *toutes* nos publications.

La première liste de ce genre (77 noms) a paru dans le 18^e *Annuaire* (1905); la seconde (144 noms) a paru dans le *Bulletin du Dictionnaire* I, p. 65 (janvier 1906); la troisième (162 noms), dans le même *Bulletin* II, p. 155 (décembre 1907). Celle que nous publions ci-après comprend 184 noms et diffère notablement des précédentes. Nous avons lieu de croire que ces collaborateurs éprouvés nous resteront tous fidèles jusqu'au bout.

Nous ne pourrions donner à notre œuvre l'ampleur que nous rêvons pour elle, si nous ne comptions sur le zèle de nos correspondants, zèle intelligent et où l'initiative individuelle peut certes se développer, mais que nous avons aussi mission de diriger, pour le plus grand bien du travail commun. Les hommes dévoués qui veulent bien nous aider, nous permettront donc de leur dire un mot de ce qu'on pourrait appeler leurs « devoirs », — en donnant à ce terme le sens d'obligation morale, consentie librement et dans une pensée toute désintéressée.

I. Ils ont à répondre d'abord aux cahiers du *Questionnaire-Vocabulaire* que nous leur envoyons périodiquement. Nous avons déjà fait cinq expériences de ce genre, et nous sommes heureux de déclarer que beaucoup de ces réponses — pour ne pas dire la plupart — constituent des documents remarquables, qui nous apportent maint renseignement inédit. Par malheur, tout le monde ne met pas même empressement et même attention à nous répondre. Si l'on veut pourtant nous permettre d'avancer, on doit nous renvoyer le cahier un mois environ après l'avoir reçu ou, tout au moins, nous prévenir du retard éventuel. — On est prié 1^o d'inscrire dans ce cahier *toutes les notes qu'on juge propres à nous servir* et de leur donner le développement nécessaire; 2^o de noter exactement la prononciation en prenant comme guide nos *Règles d'orthographe*. (Nous en adressons un exemplaire à ceux qui nous en font la demande.) — Les correspondants nouveaux qui n'auraient pas reçu les premiers cahiers et qui désireraient y répondre, peuvent nous les demander.

II. Nons prions également nos correspondants de répondre, quand ils le peuvent, aux questionnaires variés qui paraissent dans ce *Bulletin*, de nous envoyer des descriptions en patois des divers aspects de la vie wallonne : mœurs, croyances, métiers, travaux de la ferme, jeux, chants, proverbes, etc. Les textes que nous avons publiés jusqu'ici dans nos *Archives dialectales* peuvent servir de modèles et suggérer d'autres communications du même genre.

III. Qu'ils veuillent bien aussi récolter les termes curieux qu'ils connaissent ou entendent autour d'eux et nous envoyer ces listes pour enrichir nos collections. Spécialement, qu'ils nous adressent en temps utile la liste des mots sur lesquels doivent porter les questionnaires futurs (*AG-*, etc.).

IV. Ils nous rendront enfin un grand service en faisant connaître notre œuvre dans le cercle de leurs amis et surtout en nous recrutant de nouveaux collaborateurs dans les régions écartées qui n'auraient pas encore de représentants.

* *

Après ces recommandations — que nous craignons vraiment de multiplier, tout en les jugeant nécessaires au succès de l'œuvre commune, — il nous reste un devoir plus doux à remplir : celui d'exprimer notre vive gratitude aux aimables correspondants dont les noms suivent. Qu'il

nous soit permis de signaler ici en première ligne cinq étrangers : MM. H. Cunibert et Q. Esser, de Malmedy, MM. Ch. Lamy, de Cambrai, Ch. Bruneau et Jules Waslet, de Givet, qui veulent bien nous accorder leur aide précieuse. Tous les autres sont des fils de la Wallonie, élite d'esprits curieux et de coeurs désintéressés, qui s'astreignent à une tâche ardue, avec le seul souci de collaborer à une œuvre de science et de piété filiale.

Province de Brabant

Arrondissement de Nivelles

Chastre-Villeroux. — * A. JADIN, professeur à l'Athénée d'Ostende.

Cortil. — Abbé S. BALAU, curé de Pepinster.

Court-Saint-Étienne. — * A. MORTIER, à Bruxelles.

Genappe. — J. DEWERT, professeur à l'Athénée d'Ath.

Marilles. — * P. DELTOUR, professeur à l'Athénée de Liège.

Mellery. — G. SOMVILLE, directeur de la *Dépêche*, à Liège.

Mont-St-Guibert. — F. FERRIÈRE, étudiant.

Nivelles. — Emm. DESPRET, photographe.

» * A. HANON DE LOUVET, échevin de Nivelles.

» * Ed. PARMENTIER, avocat à Nivelles.

» * M. VAN DE RYDT, professeur à l'Athénée de Liège.

» * G. WILLAME, directeur au Ministère, à Bruxelles.

Noduwez-Linsmeau. — * Abbé DACOSSE, curé de Gentinnes.

Perwez. — * Abbé L.-J. COURTOIS, curé de Saint-Géry (Gentinnes).

Roux-Miroir. — * A. LEBRUN, professeur agrégé, à Anvers.

Thorembois-St-Trond. — NOËL-DEBRA, bourgmestre et cultivateur.

Tilly. — Y. POMMIER, étudiant en médecine.

Tourinnes-St-Lambert. — * A. DE LONGUEVILLE, professeur à l'Athénée de Namur.

Tubize. — E. CLOSSON, conservateur-adjoint au Musée instrumental de musique, à Bruxelles.

Wavre. — E. HEYNEN, auteur wallon.

Flandre wallonne et française

Cambray (France). — CH. LAMY, littérateur.

Renaix. — DELGHUST, docteur en médecine.

Province de Hainaut

Arrondissement de Charleroi

Binche. — L. AVAERT, employé.

Bourlers-Chimay. — Jules PETIT, employé de laiterie.

Chapelle-lez-Herlaimont. — * A. BAYOT, professeur à l'Univ. de Louvain.

Gouy-lez-Piéton. — Abbé JACQUET, curé.

Marchienne-au-Pont. — R. NÉVRAUMONT, étudiant.

Monceau-sur-Sambre. — * A. CARLIER, étudiant.

Viesville. — * O. PECQUEUR, professeur à l'Athénée de Liège.

Arrondissement de Mons

Bray. — * A. MINDERS, pharmacien, à Schaerbeek.

Frameries — * L. DUFRANE, docteur en droit, industriel.

Harmignies. — M. HUGÉ, étudiant.

Houdeng. — Ém. HUBAUT, avocat.

La Louvière. — F. HUREZ, rédacteur de *Wallonnia dou Cente*.

Mons. — * M. CAREZ, docteur en médecine.

» * G. TALAUPE, auteur wallon.

Pâturages. — * V. VAN HASSEL, docteur en médecine.

Ronquières. — E. LANDERCY, docteur en philosophie et lettres.

Soignies. — * A. DEMEULDRE, président du *Cercle archéologique*.

Arrondissement de Tournai

Ath. — * H. DELCOURT, capitaine-commandant retraité.

» * E. OUVERLEAUX, conservateur honoraire des manuscrits de la Bibliothèque Royale.

Beleil. — G. JEUNIAUX, instituteur.

Dour. — Fr. DECROUCQ, employé de charbonnage.

Ellezelles. — * M^{me} J. ROLLAND, institutrice communale.

Flobecq. — VAN LANGENHOVE, juge de paix, à Mouscron.

Leuze. — A. BRILL.

Pecq. — * CH. FRAÎCHEFOND, professeur à l'École moyenne de Huy.

Quevaucamps. — A. BRABANT, » » » de S^t-Ghislain.

Stambruges. — * A. GOSELIN, bourgmestre.

Tournai. — * A. WATTIEZ, auteur wallon.

Wiers. — * J. RENARD, bourgmestre.

Province de Liège

Arrondissement de Huy

- Ambresin-Wasseiges.* — J. GAVACHE, comptable.
Ben-Ahin. — M^{me} L. SIMON, institutrice communale.
Chapon-Seraing. — A. HANSOUL.
Couthuin. — L. MATTART, instituteur communal.
Cras-Avernas. — A. CRATE, receveur communal.
Crehen. — E. HALLET, instituteur communal.
» * L. MOLITOR, professeur à l'Athénée de Liège.
Ferrières. — * E. MORTEHAN, instituteur communal.
Héron. — J. DEBATTY, huissier.
Huy. — W. GORRISEN, publiciste.
Huy-la-Sarthe. — * A. GRÉGOIRE, professeur à l'Athénée de Huy.
Neuville-en-Condroy. — * Ém. REGNIER, surveillant à l'Athénée de Liège.
Neuville-sous-Huy. — * Abbé J. SCHOENMAEKERS, curé.
» * H. GAILLARD, auteur wallon.
Pellaines. — * J. BEHEN, docteur en philologie romane.
Scry-Abée. — * A. XHIGNESSE, auteur wallon.
Terwagne. — E. BALTHAZAR, étudiant.

Arrondissement de Liège

- Beaufays.* — * Ed. MONSEUR, auteur wallon.
Chénée. — * J. WILLEM, président du *Caveau liégeois*.
Darion (Holligne-sur-Geer). — A. BEAUJEAN, instituteur communal.
Esneux. — * A. LALLEMAND, professeur honoraire d'Athénée.
Fontin-Esneux. — * Fr. RENARD, négociant.
Glons. — M. FRÉSON, commis-greffier.
Grâce-Berleur. — A. LOMBARD, pharmacien.
Haccourt. — H. COLLARD, commis-greffier.
Herstal. — * A. COLSON.
» * L. COLSON, instituteur communal.
» * J. LEJEUNE (dit Lamoureux), auteur wallon.
Ivoz-Ramet. — * Ad. DEGIVE.
Jupille. — * E. JACQUEMOTTE et * J. LEJEUNE, auteurs wallons.
» G. JOIRIS.

- Liège.* — * L. COLINET, sculpteur sur armes.
» * O. COLSON, directeur de *Wallonia*.
» * L. DE KONINCK, professeur à l'Université.
» * Cl. DÉOM, auteur wallon.
» * God. HALLEUX, auteur wallon.
» * F. MÉLOTTE, ingénieur.
» G. PAULUS, auteur wallon.
» * A. TILKIN, auteur wallon.

Lincé-Sprimont. — * H. SIMON, auteur wallon.

Méry-Tilff. — J. MARÉCHAL, instituteur communal.

Nandrin. — G. QUINTIN, auteur wallon.

Retinne. — * N. LEQUARRÉ, professeur émérite de l'Université.

Seraing. — * Alph. GILLARD, auteur wallon.

Trooz. — * A. CRAHAY, auteur wallon.

» * A. MASSON, professeur à l'Athénée de Liège.

Villers-l'Évêque. — A. GOFFIN, étudiant.

Visé. — E. BOULLIENNE, directeur honoraire d'école.

» L. MARTIN, étudiant.

» * P. MERCX, industriel.

Arrondissement de Verviers

Aubin-Neufchâteau. — A. HERMAN, étudiant.

Basse-Bodeux. — L. MATHIEU, secrétaire communal.

Bouny-Romsée. — J. TRILLET, auteur wallon.

Bra-Stavelot. — Edm. PAQUAY, instituteur.

Chevron-Bras-Villettes. — Léop. PAQUAY, instituteur.

Coo-Troisfontaines. — * J. DEFRESNE, instituteur.

Fléron-Thimister. — * S. RANDAXHE, docteur en médecine.

Jevigné-Lierneux. — * Abbé N. BISSOT, professeur à Stavelot.

La Minerie. — * Abbé G. DOBBELSTEIN, curé de St-Denis, Liège.

Masta-Stavelot. — * H. PIRON, instituteur.

Moulin-du-Ruy. — * Alph. DEWEZ, cultivateur.

Nessonvaux. — * Th. HEUSE, architecte.

Olne. — P. HARDY, employé.

Spa. — * A. BODY, archiviste de la ville de Spa.

» * G. BORKMANS, auteur wallon.

Stavelot. — G. CHAUVEHEID, typographe.

» * H. et * J. SCHUIND, auteurs wallons.

Ster-Francorchamps. — J. DOHOGNE, instituteur.

Stoumont. — J.-J. BECO, bourgmestre, et BASTIN, instituteur.

TroisPonts. — H. BODEUX, instituteur.

Verviers. — H. ANGENOT, bibliothécaire communal.

Wanne. — L. MICHEL, étudiant.

Limbourg wallon

Eben-Emael. — DE FROIDMONT, instituteur.

Rockenbach-sur-Geer. — Fr. OLYFF, publiciste.

Province de Luxembourg

Arrondissement d'Arlon

Chiny. — A. MAURY, instituteur à Verviers.

Mussy-la-Ville. — M. LAURENT, professeur à l'Université de Liège.

Prouvy-Jamoigne. — * L. ROGER, instituteur.

Ruette. — A. LECOCQ, instituteur.

Sainte-Marie-sur-Semois. — C. SIMON, cultivateur.

Tintigny. — * Éd. LIÉGEOIS, directeur honoraire d'école.

Virton. — * N. OUTER, artiste peintre.

Arrondissement de Marche

Avenne. — * J. CALOZET, docteur en philosophie et lettres.

Bovigny. — * LOMRY, docteur en médecine.

Éneilles. — * Abbé CONROTTE, curé.

Érezée. — * Fr. COLLETTE, notaire.

Hotton. — * J. HALKIN, professeur à l'Université de Liège.

Houffalize. — L. MARTINY, receveur communal, à Olne.

Marche. — * O. VERDIN, auteur wallon.

Neuville-Vielsalm. — RINCK, instituteur communal.

Petit-Thier. — A. MAQUET.

Vielsalm. — * J. HENS, auteur wallon.

Viller-s-Sté-Gertrude. — C. LECLÈRE, professeur à l'Athénée de Liège.

Arrondissement de Neufchâteau

Neufchâteau. — * G. GOFFINET, receveur des contributions, à Liège.

Offagne. — * E. BERNARD, professeur à l'Athénée de Liège.

» PICARD, instituteur communal.

Rachamps (Bourcy). — J. MAQUET, instituteur communal.

Saint-Hubert. — * A. VIERSET, publiciste.

Thibessart (Mellier). — * J. SOSSON, instituteur communal.

Ucimont. — NICKERS, instituteur communal.

Province de Namur

Arrondissement de Dinant

Beauraing. — A. NICAISE, commis-agréé des contributions.

Berzée. — * J. VANDEREUSE, auteur wallon.

Bouvignes. — * Alb. ROBERT, chimiste.

» * J. NOLLET, professeur au collège comm. de Dinant.

Ciney. — * L. SIMON-HENIN, industriel.

Dailly-Couvin. — * L. PREUD'HOMME, professeur à l'Athénée et à l'Université de Gand.

Dinant. — * Ém. FERAGE, pharmacien.

» * Ad. LEBRUN, auteur wallon.

» H. TOURNAY, auteur wallon.

Givet (France). — * J. WASLET, professeur au Lycée de Laon.

» * Ch. BRUNEAU, professeur au Lycée d'Évreux.

Gros-Fays. — * J. B. BROUET, professeur à l'Athénée de Chimay.

Havelange. — L. SANDRONT, étudiant.

Neuville-le-Chaudron. — * L. LORENT, prof. à l'École moy. de Liège.

Noiseux. — * L. PARMENTIER, professeur à l'Université de Liège.

Arrondissement de Namur

Andenne. — * L. BRAGARD, professeur à l'Athénée de Bruges.

Fosses. — * A. LURQUIN, percepteur des postes, à Verviers.

Le Roux. — A. BIOT, étudiant.

Lesve. — Chanoine ROLAND.

Mazy. — * J. DE JAFFE, bourgmestre, et F. HANQUET, comptable.

Meux et *Mettet*. — * J. MASSART-ATTOUT, négociant.

Namur. — * L. LOISEAU, auteur wallon.

» * Alph. MARÉCHAL, professeur à l'Athénée de Namur.

» Edg. SACRÉ, avocat.

Wallonie prussienne

Faymonville. — * Abbé J. BASTIN, professeur à Dolhain.

Gueuzaine. — * Jos. MARICHAL, professeur à Godesberg.

Malmedy. — * Dr Q. ESSER, Schulrath.

» * H. CUNIBERT, secrétaire à la Bibl. Impériale de Strasbourg.

Ovifat. — * Abbé TOUSSAINT, professeur à l'Olhain.

Robertville. — * Abbé A. DETHIER, curé de Troisponts.

Sourbrodt. — * Abbé N. PIETKIN, curé de Sourbrodt.

Comité de rédaction

Auguste DOUTREPONT, Jules FELLER, Jean HAUST.

Ont collaboré aux tomes III (1908) et IV (1909) :

MM. Louis BRAGARD,

Alphonse DETHIER,

René DUBOIS,

Quirin ESSER,

Alphonse MARÉCHAL,

MM. Joseph MARICHAL,

Sébastien RANDAXHE,

Constant SIMON,

Henri SIMON.

TABLE DÉTAILLÉE DE LA CHRONIQUE

Les chiffres arabes renvoient aux pages des tomes
III (1908) et IV (1909)

- Aachener allgemeine Zeitung* III 61.
Annonce (Stavelot) III 56.
Avant-Garde (Louvain) III 55.
Cercle d'études wallonnes, à Louvain III 54.
Congrès archéologique (Liège, 1909) IV 135.
Congrès de l'Association des Professeurs de Langues vivantes (Liège, 1909) IV 135.
Coq d'avous' (Charleroi) III 124.
Correspondants nouveaux III 125.
CRAMER, Fr. Noms de lieux en -weiler III 61.
DECAMPS, G. *Communes de l'arrondissement d'Ath* III 61.
DESCAMPS-DAVID (baron) III 54; IV 137.
DES OMBIAUX, M. *Les variations du langage* III 56.
DONY, Ém. Compte rendu du *Glossaire toponymique de Jupille. — Pour la Toponymie* III 55.
DORY, Isidore (nécrologie) IV 134.
DOUTREPONT, A. IV 135.
ESSER, Q. *Salvatorberg* III 61.
FELLER, J. IV 135.
Fiches du Dictionnaire wallon III 61, 125; IV 136.
JEUNEHOMME, L. *Mon village, Flémalle-Haute* III 61.
Journal de Mons III 61.
KLEYER, G. III 53.
LESNEUCQ-JOURET III 125.
MAUS, Ch. *Vocabulaire roman gau-met des environs de Virton*, manuscrit de 1850. III 55.
Membres Protecteurs de l'Œuvre du Dictionnaire III 53, 123; IV 133.
Membres titulaires nouveaux IV 135.
Meuse (Liège) III 56.
Nécrologie III 124; IV 133.
Orthographe wallonne III 56.
PAQUAY, J. Voy. ULRIX.
Questionnaires du Dictionnaire wallon IV 135-6.
RAVEZ, W. III 56.
RAXHON, H. III 124.

- Revue de l'Instruction publique en Belgique* III 55.
Revue des Humanités en Belgique III 55.
Revue tournaïsienne III 56.
Revue wallonne III 124.
ROBERT, Camille (nécrologie) IV 133.
ROLLAND, Émile (nécrologie) IV 133.
Ropieur (Mons) III 124.
Semaine (Malmedy) III 123.
Société [liégeoise] de Littérature wallonne; ses statuts nouveaux IV 137.
Subventions publiques pour l'œuvre
- du Dictionnaire wallon III 53, 123; IV 133, 137.
Toponymie III 54, 60, 61.
ULRIX, E. *De Germaansche Elementen in de Romaansche talen* III 57.
ULRIX, E. et PAQUAY, J. *Glossaire toponymique de la Ville de Tongres* III 60.
Vocabulaire du pêcheur IV 136.
Vocabulaire liégeois du XVII^e siècle, manuscrit anonyme III 55.
Wallonia III 124; IV 135.
Zeitschrift des Aachener Geschichts-vereins III 61.

INDEX LEXICOLOGIQUE

Liste des mots expliqués et des principaux mots explicatifs cités dans les tomes III et IV, notamment dans les *Notes d'étymologie et de sémantique*.

Latin

- absconsus III 44.
cannabem IV 126.
* congeria III 42.
* consa, sconsa III 46.
* considaria III 42.
de-raso(?) III 79.
firmum III 41.
* focaria III 31; IV 126.
gena III 20.
nauseatus IV 126.
* ossicellu, * oscellu IV 126.
* pulvus III 29.
quasi, quamsi IV 54.
* quetum III 45.
* ramiscilionem III 27.

Français,

ancien français et dialectes de la France

à (préposition) IV 77-106.	hot, hotel III 19.
aisir IV 126.	houille III 49, 51.
atrocher, troche III 28.	monstre, monstre III 29.
bracon IV 35.	naisir IV 126.
corgée III 46.	pausée III 34.
delaidengier III 30.	quaines, quances IV 54.
esclenc III 46.	raire III 32.
esconser III 43.	teroulle III 50.
ferm, fer III 40.	vrac, warac IV 33.
gab III 31.	

Germanique

bleich, bleek III 81.	onderdoek III 49.
borste, * burstja III 24.	orsdouk, rosstuch III 48.
brack IV 33-35.	schlecht, schlicht III 26.
fahl III 81.	schlopp, schlupf III 30.
flüchten III 28.	slink, link III 46.
fuhrten III 48.	stokhaam IV 29.
gruizen III 31.	streep, streif III 81.
hameyde III 28.	vetter III 23.
haspel IV 131.	vrac IV 36.
hîwo, hîo, houwe IV 32.	weder, weer, wetter IV 122.
kinn III 20.	wrack IV 34.
kwans, kwanswys IV 53-54.	

Wallon et autres dialectes romans de Belgique

abrakener IV 35.	aponsér, ponser III 29.
acan'dôzer III 29.	aqwanse, èqwanse IV 50.
acrance, acourance IV 50.	a-ron III 27.
affi-ce qui IV 120.	aspéler, hâspler IV 131.
air dè djoû, éri III 34.	atôr, âtôr IV 62.

- atrocher III 28.
 avreuille, havroûle IV 131.
 blôde IV 61.
 brakener III 28.
 brêston, brustion III 24.
 broher, broheûre III 32.
 calbote, harbote, scarbote III 46.
 carcèle III 46.
 cawyer III 31.
 cène, cinde IV 126.
 clintch, hlintch III 46.
 clô, hlô, ñlo III 30.
 consîre, sconsîre III 42.
 coper III 32.
 corîhe, scorîye III 46.
 cramer III 46.
 crouf'tiès III 22.
 dêlêdjiner III 30.
 djardriye III 79.
 drê III 79.
 d'ventan III 30.
 d'vâr, d'vârer, vâr III 32.
 ézoûlé III 28.
 fér (tot-fér, fin-fér) III 39.
 fêtêr III 23.
 flûtcher, raflûtcher III 28.
 forandra, fôrant-drap III 48.
 fowî, foyîre III 31 ; IV 126.
 gabêrlote III 31.
 grusser III 31.
 hamêde, haminde III 28.
 hlêt III 26.
 hoté III 19.
 houyon IV 31.
 lons' III 26.
 mosses (passer lés —) III 29.
 nâhî, nêhi IV 126.
 ohê IV 126.
 orgowe IV 117.
 ourdouh, roudouh III 49.
 pêwî III 22.
 pwèzée III 34.
 qwanses (fê lés —) IV 51.
 ram'hier, ram'hion III 27.
 randeler III 23.
 roubiësse III 121.
 sâvion, sauelon IV 126.
 solo, solê IV 123.
 sortenance (fi d' —) IV 31.
 stocame, stocane IV 29.
 tchène (joue) III 20.
 tchène (chanvre) IV 126.
 têroûle III 49.
 tirelote III 51.
 tofér, tot-fér III 39.
 ûkêt III 33.
 vêrdjale III 34.
 vrack IV 34.
 warcot, warloker, warokê, Waro-
 quiers IV 33.
 wêre, winre IV 126.
 wêtrouûle III 26.
 wicwack IV 119.

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans les tomes III (1908) et IV (1909)

Ces deux tomes, réunis, forment un volume de (130+156=) 286 pages

A. Avis, Instructions, Rapports et Chronique

Notre orthographe III 3, 56; IV 3.

Liste des Communications reçues (3^e liste) III 62; — (4^e liste) III 126; — (5^e liste) IV 74; — (6^e liste) IV 138.

Liste des Correspondants qui ont répondu au 2^e cahier (Vocabulaire-questionnaire AB- AC-) III 96.

Liste des Correspondants-Collaborateurs du Dictionnaire (4^e liste) IV 140.

À nos Collaborateurs : La 3^e liste AA- AB- (4^e cahier). — Comment répondre à nos questionnaires ? III 91; IV 7. — Comment nous prêter une aide efficace ? IV 140.

Chronique (n^{os} 25-38) III 53; — (n^{os} 39-44) III 123; — (n^{os} 45-52) IV 133. — Voir ci-dessus, p. 149, la table détaillée de la Chronique.

B. Études et Discussions philologiques

FELLER, Jules. L'Orthographe du dialecte de Frameries IV 37.

» » Un projet d'article sur la préposition à IV 77.

C. Description de Manuscrits anciens et modernes

FELLER, Jules. Notice sur un glossaire wallon manuscrit de la région Stavelot-Malmedy III 35.

MARÉCHAL, Alphonse. Deux dictionnaires namurois inédits [de MM. Florent BOIGELOT et Albert DE PIERPONT] III 84.

D. Textes anciens

1. DUBOIS, René. Une *pasquête* inédite de 1720 [sur l'élection de Werner d'Audace, général de l'Ordre des Croisiers]. Introduction, texte et commentaire IV 106.

E. Archives dialectales

- o. DETHIER, Alphonse. *Po nos p'tits ouhés* (dialecte de Robertville, en Prusse rhénane), avec traduction et commentaire III 8.
11. SIMON, Henri. *Wice va l'ewe?* (dialecte de Sprimont-lez-Liège), avec traduction et notes III 65.
12. SIMON, Constant. *La f'nau èt la mèchan* (dialecte gaumais de Ste Marie-sur-Semois), avec traduction et commentaire III 69.
13. RANDAXHE, Sébastien. Les noms propres des vaches au pays de Herve III 80.
14. BRAGARD, Louis. Le pêcheur à Andenne IV 26.
15. MARICHAL, Joseph. *Ô gjör d'awout ás tchamps* (dialecte de Gueuzaine, en Prusse rhénane), avec traduction et notes IV 56.

F. Vocabulaire-Questionnaire

4^e cahier. Mots commençant par AA- AB- (3^e liste) III 99.

5^e » » » AF- (1^{re} liste) IV 7.

G. Notes d'Étymologie et de Sémantique

19. <i>tot-fér</i> ou <i>tofér</i> (Alphonse MARÉCHAL)	III	39
20. <i>consire</i> (Jules FELLER)	»	42
21. <i>forandra</i> ou <i>fôranc-drap, ourdouh</i> (Quirin ESSER)	»	48
22. <i>téroûle, tirelote</i> (Jean HAUST)	»	49
23. <i>si d' sortenance</i> (Quirin ESSER)	IV	31
24. <i>houyon</i> (id.)	»	31
25. <i>waroké, warloker, warcot, warcote, warcotter, vrack, Waroquiers</i> (id.)	»	33
26. <i>je lès qvanses</i> = faire semblant (Auguste DOUTREPONT)	»	50
27. <i>afî-ce qui</i> (Jules FELLER)	»	120
28. <i>winre</i> (id.)	»	121
29. <i>solo, solè</i> (id.)	»	122

H. Livres et Revues

<i>Vieux Jupille</i>	IV 127
<i>Wallonia</i> (1908)	III 120
WILLAME, Georges. <i>Le Puison</i>	» 116
<i>Wörterbuch der rheinischen Mundarten</i>	» 116

Index lexicologique

Liste des mots expliqués et des principaux mots explicatifs cités dans les tomes III (1908) et IV (1909)	IV 150
---	--------

Publications de la Société

Philologie wallonne

Règles d'orthographe wallonne adoptées par la Société, rédigées par J. FELLER ; brochure in-8° de 72 pages ; 0.50 centimes.

Projet de Dictionnaire général de la Langue wallonne, brochure in-4° de 36 pages à deux colonnes (1903-1904) ; 2 francs.

Bulletin du Dictionnaire wallon, 1^{re} année (1906), brochure de 160 pages. — 2^e année (1907), brochure de 172 pages. — 3^e année (1908), brochure de 130 pages. — 4^e année (1909), brochure de 147 pages.

Prix de chaque année : 3 francs.

*

J. DEJARDIN. *Dictionnaire des Spots ou proverbes wallons*, précédé d'une *Étude sur les proverbes*, par J. STECHER ; 2^e édition (1891-92) ; 2 volumes in-8° ; 5 francs.

G. DOUTREPONT. *Tableau et théorie de la conjugaison dans le wallon liégeois* (1891), in-8°, 124 pages ; 2 francs.

J. FELLER. *Essai d'orthographe wallonne* (1900), in-8°, 237 pages ; fr. 2-50.

J. FELLER. *Phonétique du gaumet et du wallon comparés*, suivie du *Lexique du patois gaumet*, par Éd. LIÉGEOIS (1897), in-8°, 180 pages, (Le tirage à part est épuisé ; le tome 37 du *Bulletin*, qui contient ces deux ouvrages, est en vente au prix de 3 francs.)

Éd. LIÉGEOIS. *Complément au lexique gaumet* (1901), in-8°, 132 pages ; fr. 1,50.

E. JACQUEMOTTE et J. LEJEUNE. *Glossaire toponymique de la commune de Jupille* (1907), in-8°, 140 pages, avec carte ; 2 francs.

A. COUNSON. *Glossaire toponymique de Francorchamps* (1906), in-8°, 55 pages, avec carte ; 1 franc.

J. HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Stavelot* (1904), in-8°, 51 pages ; 1 franc.

I. DORY et J. HAUST. *Vocabulaire du dialecte de Perwez* (1895), précédé des *Poésies* de l'abbé L.-J. COURTOIS, in-8°, 47 pages ; 1 franc.

*

Ed. PONCELET. *Le bon métier des merciers de la cité de Liège* (1908) ; 2 francs.

A. GRIGNARD. *Phonétique et Morphologie de l'Ouest-wallon* accompagnées de 12 cartes ; éditées par J. FELLER (1909) ; 5 francs.

A. SERVAIS. *Vocabulaire de Cherain* (1909) ; 0.30 centimes.

J. BASTIN. *Vocabulaire de Faymonville-Weismes* (1909) ; 2 francs.

— *Morphologie de Faymonville-Weismes* (1909) ; 3 francs.

E. DONY. *Toponymie de Forges-lez-Chimay* (1909) ; 2 francs.

E. DONY et L. BRAGARD. *Vocabulaire technologique du tireur de terre plastique* (1909) ; 1 franc.

J. TRILLET. *Vocabulaire de la fabrication des clous à la main au pays de Fléron-Romsée*, avec une notice sur *li Claw'tirèye*, par N. LEQUARRÉ (1909) ; 0.60 centimes.

Nous prions instamment nos correspondants de renvoyer sans retard, avec leurs réponses, les questionnaires qui leur ont été adressés.

Vient de paraître :

Aug. DOUTREPOINT. *Les Noëls wallons*, avec une étude musicale par Ern. CLOSSON et six dessins originaux d'Aug. DONNAY ; in-8° de VIII-280 pages. Prix : 5 francs (2 fr. 50 pour les membres de la Société de Littérature wallonne).

Le tome 48 du **Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne** (2^e partie de *Liber Memorialis*) paraîtra en 1910. Il comprendra 1^o le Compte rendu des fêtes du Cinquantenaire de la Société ; — 2^o l'Historique de la Société par Nicolas LEQUARRÉ ; — 3^o une édition nouvelle et définitive de la comédie si réputée d'Édouard REMOUCHAMPS, **Tâti l' Pèriquî**, avec commentaire et notice.

O. COLSON. *Table générale systématique des publications de la Société liégeoise de Littérature wallonne (1856-1906)*, formant le tome 47 du *Bulletin*, in-8°, 301 pages, prix : 3 francs.

* * *

Nous possédons encore quelques années complètes de la 1^{re} série du *Bulletin*. Chaque volume de la 2^e série (sauf le t. V, *Crâmignons* vendu fr. 6,60, le t. IX, fr. 10), les t. 49, 50 et 51, 5 fr.) est en vente au prix de 3 francs.

Prix global de la 2^e série, 100 francs.
